UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

« L'impact de l'autorité parentale sur le mariage de l'enfant moderne dans « sous l'orage » de Seydou Badian »

Nshimirimana, Augustin; Sous la Direction de : Pro Hilaire NTAHOMVUKIYE

2013-01
UB, Institut de Pédagogie Appliqué
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/925

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

INSTITUT DE PEDAGOGIE APPLIQUEE

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

« L'IMPACT DE L'AUTORITE PARENTALE SUR LE MARIAGE DE L'ENFANT MODERNE DANS « *SOUS L'ORAGE* » DE SEYDOU BADIAN »

Par

NSHIMIRIMANA Augustin

Sous la Direction de :

Pr. Hilaire NTAHOMVUKIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de **Licencié en Pédagogie Appliquée, Agrégé d'Enseignement Secondaire en Français**

Bujumbura, janvier 2013

DEDICACE

A nos chers parents ;

A nos chers petits frères et sœurs ;

A tous nos amis.

Nous dédions ce mémoire

REMERCIEMENTS

Le présent travail n'est pas le fruit de nos seuls efforts. C'est grâce à diverses interventions heureuses qu'il ait vu le jour. Nous exprimons notre profonde gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, en ont facilité l'élaboration et l'accomplissement.

Nous tenons à remercier particulièrement Pr Hilaire NTAHOMVUKIYE qui a bien voulu guider nos premiers pas vers la recherche, et qui n'a ménagé aucun effort du début à la fin.

Nous ne saurons jamais nous acquitter assez de notre dette envers tous les éducateurs, ceux de l'école primaire et secondaire et ceux de l'Université du Burundi, plus particulièrement à l'Institut de Pédagogie Appliquée (I.P.A. en sigle) dans le Département de Français ; qu'ils voient en ce travail la modeste manifestation de notre profonde reconnaissance.

Enfin, nous avons pu terminer nos études grâce à l'appui tant matériel que moral de certaines personnes. Nous témoignons de notre gratitude plus particulièrement à nos chers parents et à tous nos amis sans exception aucune.

NSHIMIRIMANA Augustin

TABLE DES MATIERES

DEDICACE i

REMERCIEMENTS ii

TABLE DES MATIERES iii

0. L'INTRODUCTION GENERALE 1

0.1. La motivation du choix du sujet 1

0.2. La problématique de recherche 2

0.3. Les hypothèses 3

0.3.1. L'hypothèse générale 4

0.3.2. Les hypothèses spécifiques 4

0.4. La méthodologie de travail 4

0.5. La délimitation et articulation du sujet 5

CHAP.I : L'AUTORITE PARENTALE EN AFRIQUE HIER ET AUJOURD'HUI 6

1.0. Introduction 6

1.1. L'éducation dans la famille 7

1.1.1. L'éducation traditionnelle 7

1.1.2. L'éducation contemporaine (moderne) 8

1.2. L'autorité parentale 10

1.2.1. Définition 10

1.2.2. Le pouvoir parental 10

1.2.2.1. Les droits et devoirs des parents envers leurs enfants 11

1.2.2.2. L'évolution du pouvoir du père 11

1.2.2.3. Le rôle de la mère 12

1.2.3. La contestation de l'autorité parentale par l'enfant 14

CHAP II : L'ŒUVRE ET LES PERSONNAGES 17
2.1. L'auteur et son œuvre 17
2.1.1. L'auteur : sa vie 17
2.1.2. L'œuvre 18
2.1.3. Le résumé de l'œuvre 19
2.2. Les personnages 21
2.2.1. Benfa 21
2.2.2. Sibiri 22
2.2.3. Kany 23
2.2.4. Samou 23
2.2.5. Birama 24
2.2.6. Maman Téné 24
2.2.7. Djigui, le chasseur 25
2.2.8. Tiéman, le soigneur 25
2.2.9. Kerfa 26
2.2.10. Famagan 26
CHAP III : LE CONFLIT NOTIONNEL ENTRE PARENTS ET ENFANTS SUR LE MARIAGE DANS *SOUS L'ORAGE* 27
3.1. La description du conflit 28
3.1.1. Benfa et Sibiri, conservateurs de la tradition 28
3.1.1.1. La décision du père Benfa sur le mariage 28
3.1.1.2. Sibiri, fils ainé de la famille 30
3.1.2. Kany et Birama, deux jeunes opposés au mariage traditionnel 32
3.2. La vision de l'amour et du mariage dans *Sous l'orage* 34
3.2.1. L'amour 34
3.2.2. Le mariage 37
3.2.2.1. Définition 37
3.2.2.2. Un mariage d'intérêt 38

CHAP IV : LE POIDS DE L'AUTORITE PARENTALE SUR LE CHOIX CONJUGAL DES ENFANTS 42

4.1. L'influence de la tradition 42

4.1.1. Les coutumes matrimoniales 42

4.1.2. La mise en cause de l'école 47

4.2. La recherche d'intérêts par les autorités familiales 50

4.2.1. La cupidité des autorités familiales 50

4.2.2. Les intérêts d'ordre social 51

4.2.3. La dot, élément déterminant du mariage 52

4.3. Les conséquences du poids de l'autorité parentale sur le choix conjugal des enfants 54

CHAP.V : LA RECONCILIATION COMME SOLUTION POSSIBLE AU CONFLIT GENERATIONNEL AFRICAIN 57

5.1. Les acteurs de l'équilibrage du conflit 57

5.1.1. Le père Djigui 57

5.1.2. Tiéman le Soigneur 58

5.1.3. Kerfa.. 61

5.1.4. Aladji et Mamary 64

5.2. La position de Seydou Badian face au conflit 66

CONCLUSION GENERALE 68

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 71

0. L'INTRODUCTION GENERALE

Au cours de notre travail, nous avons choisi de mener une recherche documentée sur « **L'Impact de l'autorité parentale sur le mariage de l'enfant moderne dans *Sous l'orage* de Seydou Badian**». A quoi pareil choix est-il dû ?

0.1. La motivation du choix du sujet

Ce n'est pas par hasard que nous nous sommes décidé d'entreprendre ces investigations alors que cet ouvrage comprenait bien d'autres thèmes comme l'émancipation de la femme africaine, l'acculturation, le conflit des générations, la condition de la femme, etc. Quelques raisons nous y ont poussé. D'abord, grâce à son orientation et sa vision, le roman *Sous l'orage* a retenu toute notre attention, en ce sens qu'il révèle un caractère à la fois social et réformateur.

En effet, le roman *Sous l'orage* a un caractère social par son évocation de la vie, des mœurs, de la tradition et des conflits de valeurs. En partant du choix des parents pour leur enfant en quête du futur conjoint, le roman nous introduit dans un univers des coutumes et des habitudes traditionnelles du Mali dans le but de mettre en évidence ce qu'elles ont de suranné, donc à combattre. Le roman a ensuite un caractère réformateur en ce sens qu'il cherche à émanciper la jeunesse (et surtout la femme africaine) en réformant les pratiques ancestrales.

En plus, la vision et l'orientation du roman *Sous l'orage* ouvrent une perspective de réussite au mariage d'amour et de choix personnel, même s'il est construit autour d'une lutte entre parents et enfants. A travers ce roman, la femme est prise pour une valeur marchande par l'autorité parentale. Seydou Badian essaye de dénoncer et de mettre en cause la situation que vivait le peuple africain pendant la période coloniale, laquelle période déniait tous les droits aux africains.

Enfin notre travail livre au lecteur une certaine originalité par rapport aux autres travaux antérieurs sur le roman *Sous l'orage*. Certains d'entre eux traitaient du conflit de générations, de l'acculturation, du mariage de la femme africaine selon la tradition... En menant une étude sur « **L'impact de l'autorité parentale sur le mariage de l'enfant moderne dans *Sous l'orage* de Seydou Badian** », nous cherchons à montrer qu'à travers ce roman les parents ne doivent pas s'appuyer sur leur autorité pour enfreindre les droits de leurs enfants. C'est ainsi que nous avons attaché une grande importance au choix personnel de l'enfant quant au mariage, donc que ce n'est plus aux parents de choisir un conjoint pour leur enfant.

0.2. La problématique de recherche

Le roman *Sous l'Orage* de Seydou Badian Kouyaté traite du mariage de Kany, une lycéenne qui refuse d'épouser l'homme que son père(Benfa) lui a choisi, alors qu'elle veut s'unir à un jeune étudiant, Samou.

Le problème posé par Seydou Badian à travers ce roman est celui d'une autorité parentale qui brise les droits assignés à l'enfant en l'empêchant d'opérer son libre choix pour le mariage et lui intime au contraire de se conformer à la tradition (selon laquelle c'est aux parents de choisir un conjoint pour l'enfant, comme le dit le père Benfa à sa fille Kany : *« que je ne vous voie plus ensemble, tu auras le mari que je voudrai. »*[1]).

Kany, elle, jeune écolière à l'école des Blancs, veut passer de la tradition à la modernité (le modernisme est un « goût », une « recherche de ce qui est moderne, des idées qui rompent avec la tradition »[2]), alors que le mariage que lui veut son père est un mariage d'intérêts matériels.

[1] Badian, S., *Sous l'orage*, Présence africaine, 1963 p.22

2 Dictionnaire « *Le Micro-Robert* », *dictionnaire d'apprentissage de la langue française* ; rédaction dirigée par Rey, A., 1970, p. 812. »

A partir de ce qui précède, il y a lieu de se demander si cette autorité parentale refusant le modernisme (phénomène « *désastreux pour les sociétés africaines* » qui « *sape les fondements de l'ensemble des structures traditionnelles* »[3]) inventé par les Blancs ne serait pas une farouche contestation devant la colonisation, étant donné que le récit se passe à la période coloniale. En outre, d'aucuns pourraient se demander si la réaction brutale du père Benfa face au mariage de sa fille ne serait pas due aux bouleversements sociaux et politiques causés par le régime colonial. Une autre question que l'on pourrait se poser est celle de savoir si l'opposition manifestée par Kany au mariage que lui a destiné son père ne serait pas le résultat de sa formation à l'école des Blancs laquelle formation prône le modernisme.

0.3. Les hypothèses

Pour formuler nos hypothèses, nous sommes parti de la définition de De LANDSHEERE. Pour lui :

> *« L'hypothèse est une affirmation provisoire concernant la relation entre deux ou plusieurs variables. Le but de la recherche sera de confirmer, d'infirmer ou de nuancer cette affirmation. En général, l'hypothèse de solution est choisie parmi d'autres au cours d'une mise au point préliminaire. Souvent, elle modifie au cours du travail, ne fut-ce que parce qu'elle s'enrichit ou se précise. »*[4]

Connaissant le problème posé par Seydou Badian à travers son roman, notre objectif est de montrer qu'un processus de réconciliation est indispensable pour mettre un terme au conflit notionnel observé entre les anciennes et les nouvelles générations à travers les hypothèses suivantes :

[3] NDAYISENGA, P.-C., *Le thème du conflit de générations dans le roman « Sous l'orage » de Badian S.*, Mémoire, Bujumbura, 1977, p65

[4] De LANDSHEERE, G., Introduction à la recherche en éducation, 5e édition revue et augmentée, Paris Armand Colin, 1982, p. 22 cité par Mme HABONIMANA Capitoline in « L'enseignement du français dès l'école maternelle au Burundi : avantages et/ou inconvénients », mémoire, Université du Burundi, Bujumbura, 2004, p. 4

0.3.1. L'hypothèse générale

Le conflit observé entre les anciens et les jeunes au sujet du mariage se résout par une réconciliation entre les deux générations.

0.3.2. Les hypothèses spécifiques

- L'autorité parentale dont témoigne le père Benfa serait une forme de contestation de la colonisation ;
- Seydou Badian proposerait une certaine tolérance culturelle entre la tradition et la modernité ;
- L'opposition manifestée par Kany au mariage prévu par son père serait due à la formation reçue à l'école des Blancs où elle a acquis de nouvelles valeurs sur le mariage.

0.4. La méthodologie de travail

Au cours de notre travail, nous allons utiliser la méthode dite sociocritique, qui « *peut être décrite comme une pratique de lecture marquée par une attitude spécifique envers le texte littéraire : tout à la fois respectueuse de son autonomie en tant que forme esthétique (respect sans lequel s'évacuerait la notion même de littérature) et attentive aux procédures par lesquelles cette forme inscrit ce qui, d'une manière ou d'une autre, l'articule au social.* »[5]

Cette pratique de lecture permettra une collecte de données qui nous amènera à opérer une recherche documentée dans les bibliothèques de la capitale, aux fins de :

- Découvrir des œuvres suffisamment révélatrices du sujet dont il est question ;
- Découvrir dans *Sous l'orage*, ce qui s'y trouve voilé, voire implicite.

[5] DELCROIX, M., et al. in « *Introduction aux études littéraires* ». « *Méthodes du texte* ». Bruxelles, Duculot, 1987, pp. 295-296.

0.5. La délimitation et articulation du sujet

Notre recherche ne va pas aborder toutes les œuvres de Seydou Badian, elles sont nombreuses. Nous allons plutôt nous intéresser au roman *Sous l'orage*.

Notre travail s'articulera principalement sur cinq chapitres. Le premier chapitre traitera de l'autorité parentale en Afrique hier et aujourd'hui. Le deuxième chapitre insistera sur la vie et l'œuvre de l'auteur ainsi que les relations existant entre les différents personnages. Le troisième chapitre va nous décrire le conflit notionnel entre parents et enfants sur le mariage dans le roman *Sous l'orage*; dans le troisième chapitre, nous montrerons comment les adultes et les jeunes générations considèrent les notions de mariage et d'amour à travers le roman sous rubrique. Le quatrième chapitre parlera du poids de l'autorité parentale qui pèse lourdement sur les enfants dans leur choix conjugal. Dans le cinquième et dernier chapitre, nous allons parler de la réconciliation en tant que solution possible du conflit générationnel en Afrique.

CHAP.I : L'AUTORITE PARENTALE EN AFRIQUE HIER ET AUJOURD'HUI

1.0. Introduction

Traditionnellement en Afrique, le père détient l'autorité. Cependant de nos jours, l'autorité est parentale, c'est-à-dire qu'elle est détenue par les deux parents, à savoir le père et la mère. Dans les deux cas, la notion d'autorité implique que le détenteur d'un pouvoir puisse *« utiliser l'argument d'autorité, donc imposer son point de vue sans discussion ».*[6]

Quand ce pouvoir est conduit à l'extrême, on parlera de « pouvoir coercitif », c'est-à-dire le fait d' *« exercer son autorité de manière forte. C'est une forme d'autorité fondée sur l'emploi de sanctions négatives ou positives qui exigent la surveillance du concerné et suscitent des résistances et une baisse de l'attrait par le même concerné envers le supérieur dans le cas des sanctions négatives et inversement dans le cas des sanctions positives.»*[7]

La présence du père est donc significative. Le père se fait remarquer comme étant un chef dans sa famille. Même en son absence, son autorité s'exerce par le biais de sa femme.

> *« Dans une famille, le père est donc un tiers, dans le couple que forment la mère et l'enfant, couple fusionnel par essence. Il s'inscrit comme agent de la loi dans la famille. Il est très important que le père soit reconnu en tant que tel par la mère, même au-delà de sa présence physique »*[8].

Ce qui incarne une certaine omniprésence du père et de son autorité.

[6] Dictionnaire « Le Micro-Robert », *Dictionnaire d'apprentissage de la langue française.* Rédaction dirigée par Rey,A., Dictionnaire Le Robert-107, avenue Parmentier-PARIS XI[e], 1970, p.812

[7] BESSANCON, S., *Le pouvoir coercitif dans la famille* sur le site : www.ac-grenoble.fr/webcurie/pédagogie/webses/archives/sitemac/pouvoir/POUVOIR2.htm.consulté le 11/4/2012 à 10h

[8] Idem, consulté le 15/5/2012 à 15h20

Aussi, *« La fonction paternelle ne s'assimile pas forcément à la présence physique du père. Une mère seule avec un enfant assume son rôle de mère en même temps que la fonction paternelle. »*[9]

Dans ce chapitre, nous allons d'abord insister sur l'éducation dans la famille, ensuite nous parlerons du pouvoir parental qui comprendra les droits et les devoirs des parents sur leurs enfants, l'évolution du pouvoir du père et le rôle de la mère dans une société africaine, et enfin nous parlerons de la contestation de l'autorité parentale par les enfants.

1.1. L'éducation dans la famille

1.1.1. L'éducation traditionnelle

L'éducation traditionnelle que devait subir tout enfant avait l'objectif précis de faire de l'enfant un homme qui se respectera et qui respectera les autres, en s'appuyant sur les valeurs culturelles. En parlant toujours de l'objectif de l'éducation traditionnelle, Mia NTAHONDI écrit que :

« L'objectif de l'éducation doit viser à inculquer à l'enfant le respect des parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles ainsi que le respect des valeurs nationales du pays. »[10]

Si nous prenons l'exemple du Burundi, l'enfant était éduqué dans le sens voulu par ses parents. Ces derniers voulaient de lui un homme ou une femme mûr(e), intelligent(e), quelqu'un qui aime le travail et bien d'autres qualités attribuables à une personne intègre. Pour cela, les Burundais arrivaient même à dire que tel est d'une extrême probité. Dans ce sens, écoutons encore Mia NTAHONDI :

[9] BESSANCON, S., *Le pouvoir coercitif dans la famille* sur le site www.ac-grenoble.fr/webcurie/pédagogie/webses/archives/sitemac/pouvoir/POUVOIR2.htm consulté le 11/4/2012 à 10h

[10] NTAHONDI, M., *« L'autorité parentale et son impact sur l'éducation de l'enfant »*, Bujumbura, 1989, p.43

« En effet, le Burundi traditionnel éduquait sa jeunesse suivant un type idéal d'homme qu'il voulait : la femme et l'homme intègres (umupfâsóni, umushîngantăhe). C'est ce type d'homme qui constituait le pivot du système éducatif traditionnel. Ce type d'homme répondait à des critères bien déterminés : la maturité humaine, le sens de la vérité, l'intelligence aiguë, le sens de responsabilité, etc. »[11]

Les enfants, le garçon et la fille, étaient par la suite entraînés dans des travaux particuliers selon le sexe. Concrètement, il y avait des travaux réservés au garçon et ceux réservés à la fille :

« Le garçon devait être préparé à assumer les tâches du « Mugabo », les tâches d'homme achevé qui maîtrise sa douleur, ne manifeste jamais ses sentiments en pleurant (Amôsozi y'úmugabo atēmba ajá mū nda) »[12]

La fille, de son côté, était entraînée à assumer le rôle de la femme :

« La fille devait, quant à elle, être préparée à être umupfâsóni, une femme qui entend tout mais ne dit rien publiquement. Une fille bien éduquée ne manifestait pas ses sentiments de quelque nature qu'ils soient. »[13]

Brièvement, nous pouvons dire que cette éducation traditionnelle visait à insérer le jeune dans la vie quotidienne de la société et à pouvoir le responsabiliser. Cette éducation est caractérisée par la rigueur, ou plutôt le pouvoir de décision des parents.

1.1.2. L'éducation contemporaine (moderne)

Comme le titre le montre, l'éducation contemporaine dite aussi « éducation de notre temps » ou encore, une « éducation moderne » ne prend pas référence à la tradition. Comme les temps changent, les gens évoluent, ainsi

[11] NTAHONDI, M., op. cit. p.43
[12] Idem, p. 44
[13] Ibidem

qu'évolue la société à laquelle ils appartiennent. Les valeurs et les techniques traditionnelles doivent elles-aussi changer pour permettre une éducation actualisée de l'enfant. Contrairement à l'éducation traditionnelle, l'éducation contemporaine essaye de donner à l'enfant un peu de liberté :

> *« [...] L'éducation contemporaine essaye d'alléger, d'adoucir les principes et règles traditionnelles. Pour l'adolescent contemporain, le développement de l'indépendance reste le thème central. Les difficultés qu'il rencontre sont de trois facteurs : l'attitude de la société, les expériences de l'enfance et le modèle fourni par les parents. »*[14]

Cette perméabilité des parents aux valeurs humaines modernes facilitera une bonne cohésion sociale, une résolution pacifique des conflits qui naîtront au sein de la société, entre adultes et jeunes générations :

> *« Aujourd'hui, l'éducation démocratique permet une expression plus facile et plus spontanée des conflits, des émotions. Au début, l'enfant exprime son mécontentement par des attaques physiques puis prenant conscience que ni les parents, ni ses amis n'apprécient ses agressions physiques ; il apprend à verbaliser sa colère et son hostilité. »*[15]

Nous pouvons donc dire que l'éducation traditionnelle ou contemporaine, vise à inculquer à l'enfant des valeurs humaines qui font de lui une personne respectueuse. En revanche, les parents de l'enfant, qui sont les responsables de son éducation, doivent agir selon le temps qui change et permettre à leur enfant de vivre selon son temps.

[14] NTAHONDI, M., op. cit., p.46
[15] ibidem

1.2. L'autorité parentale

1.2.1. Définition

> *« L'autorité parentale peut être définie comme l'ensemble des droits et pouvoirs que la loi accorde au père et à la mère à l'égard de la personne et les biens de leurs enfants mineurs non émancipés, à la fin de leur accomplissement des devoirs de protection, d'éducation et de soutien qui sont à la charge sur eux. Dans beaucoup de cas, l'autorité parentale est confiée au père. Dans une perspective de l'éradication de la discrimination entre sexes, l'autorité parentale doit être partagée également par les deux parents, sans aucune distinction entre les sexes. »*[16]

Cette définition nous laisse comprendre que l'autorité parentale offre une priorité aux parents quant au pouvoir qu'ils doivent exercer sur leurs enfants. Ce pouvoir doit leur permettre de protéger, d'éduquer et de soutenir ces enfants parce qu'ils sont à leur charge. Cette autorité (parentale) incombe donc aux deux parents, le père et la mère.

1.2.2. Le pouvoir parental

Les parents ont des droits et des devoirs spécifiques qui les aident dans la prise de décisions pour mener à bien l'éducation de leurs enfants mineurs. Ces droits et devoirs des parents envers leurs enfants viennent mettre en exergue le rôle que doivent avoir le père et la mère dans le foyer qu'ils forment avec les enfants.

[16] BESSANCON, S., *Le pouvoir coercitif dans la famille* sur le site www.ac-grenoble.fr/webcurie/pédagogie/webses/archives/sitemac/pouvoir/POUVOIR2.htm consulté le 11/4/2012 à 10h

1.2.2.1. Les droits et devoirs des parents envers leurs enfants

Les parents sont des responsables de l'éducation de leurs enfants. Cette responsabilité leur accorde des droits et des devoirs à exercer sur ces enfants. Mais quelquefois, on trouve que certains parents utilisent exagérément leur autorité dans l'éducation des enfants mineurs :

> *« Les parents ont toujours eu un rôle important dans l'éducation des enfants. Ils ont certains droits sur les enfants mais il ne faut pas qu'ils en abusent car cela peut les amener à un excès de pouvoir. Le mineur est soumis à l'autorité de ses parents ou de l'un d'entre eux. »*[17]

L'autorité parentale est donc le pouvoir de direction exercé par les parents sur leurs enfants jusqu'à leur majorité, émancipation ou mariage. Dans le roman *Sous l'orage,* le père Benfa se retrouve nanti du pouvoir et du droit de marier sa fille Kany selon la tradition selon ce que lui permet son autorité paternelle bien que sa fille Kany s'y oppose.

1.2.2.2. L'évolution du pouvoir du père[18]

Depuis toujours dans la famille, c'est le père qui détient l'autorité en premier et le pouvoir qui y est attaché : il est le chef de la famille, c'est lui qui définit la loi, les règles. La loi du 23 juillet 1942 (en France) indique que l'autorité parentale appartient au père et à la mère et que durant le mariage, elle est exercée par le père, car c'est lui le chef de famille. On voit donc ici très bien que le père a toujours eu certains droits dans la famille et que son pouvoir n'a pas eu beaucoup besoin d'évoluer. Aujourd'hui le père exerce de plein droit l'autorité parentale, en commun accord avec la mère, dans la quasi-totalité des cas, c'est-à-dire lorsqu'il remplit les conditions de la loi de 1993 à savoir :

[17]BESSANCON, S., *Le pouvoir coercitif dans la famille* sur le site www.ac-grenoble.fr/webcurie/pédagogie/webses/archives/sitemac/pouvoir/POUVOIR2.htm consulté le 11/4/2012 à 10h

[18] Ibidem

- Reconnaissance de l'enfant (cela établit la filiation) ;
- Reconnaissance avant le premier anniversaire de l'enfant ;
- Cohabitation(ou vie commune ou communauté de vie) au moment de la reconnaissance.

Il convient de signaler que certaines circonstances accordent à la mère l'autorité parentale et cela suite à l'absence du père qui peut être causée par des divorces ou des séparations :

> « *Cependant, depuis 1970, lors des cas de séparation ou de divorce, l'enfant était plus souvent confié à sa mère et les pères avaient des difficultés à faire reconnaître leurs droits. Dans la famille d'aujourd'hui, le pouvoir du père est moins marqué que précédemment. Son autorité est marquée lorsqu'il s'agit de punitions d'ouverture d'esprit donc de culture et d'humour.* »[19]

Nous voyons alors que le père, à lui seul, ne peut pas s'arroger le droit de décider en famille. Mais qu'il doit être aidé, dans cette tâche, par sa femme. D'où l'on parle désormais d' « autorité parentale » et non pas d' « autorité paternelle ».

1.2.2.3. Le rôle de la mère

Dans la mentalité traditionnelle africaine, il était difficile pour une famille d'envoyer son enfant à l'école européenne pour y acquérir de nouvelles valeurs. Cela pouvait nuire aux coutumes africaines. Cette situation mettant en relief le rôle de la femme dans la famille a été largement développée par pas mal d'écrivains africains, entre autre Cheikh Hamidou Kane (*L'Aventure ambiguë*), Camara Laye (*L'Enfant noir*), Aké Loba (*Kocoumbo, l'Etudiant noir*), Seydou Badian (*Sous l'orage*), etc. Ces romans insistent sur le problème de l'école

[19] BESSANCON, S., *Le pouvoir coercitif dans la famille* sur le site www.ac-grenoble.fr/webcurie/pédagogie/webses/archives/sitemac/pouvoir/POUVOIR2.htm consulté le 11/4/2012 à 10h

européenne en Afrique et nous révèlent que s'il était difficile pour un père d'envoyer son fils à l'école, il lui est encore beaucoup plus difficile d'y envoyer sa fille parce qu'il considère que cette formation est incompatible avec le rôle de la femme, à savoir qu'il n'est pas convenable pour une femme d'abandonner son rôle de mère au foyer pour aller apprendre les sciences et les techniques comme les hommes.

Nous déduisons de ce qui précède que le rôle de la femme africaine se trouve à la maison et non pas au bureau. Pour les Africains donc, envoyer une fille à l'école serait trahir la tradition car, selon la tradition, elle est destinée à se marier et à vivre à la charge de son mari. Concernant toujours l'éducation des filles en Afrique, citons K. NKANZA :

> *« ... nombreuses furent les familles qui jugèrent inutile, voire nuisible d'y envoyer (à l'école) les filles (...). La fille africaine ne peut y aller et y rester sans contrarier les coutumes. En outre, suivant la conception africaine ancienne, on peut encore tolérer qu'un garçon étudie afin de trouver un emploi dans la société moderne. Mais l'école paraît inutile pour les filles, puisqu'elles sont destinées à se marier et à vivre à la charge de leur mari. »*[20]

Nous avons déjà dit que le père assumait toute l'autorité dans la famille. Mais, dorénavant, même la mère est impliquée dans la prise de décision et dans l'éducation des enfants. Cela se trouve largement développé par Sébastien BESSANCON :

> *« Les femmes sont aujourd'hui socialement plus impliquées que les hommes dans l'éducation des enfants. Aujourd'hui, il existe de plus en plus de couples où les décisions sont prises en commun et de façon*

[20] NKANZA, K., *L'Emancipation de la femme africaine vue à travers « Sous l'orage » de Badian S. Kouyaté* in Présence Francophone, n° 14, Printemps 1977, p. 89 cité par UMEH,A.O. , op.cit.

égalitaire mais il reste tout de même une répartition traditionnelle des tâches :

- *1946 :l'égalité théorique des droits des époux est proclamée et le droit de vote est pleinement accordé aux femmes ;*
- *1965 : la femme acquiert le droit de travailler sans l'autorité de son mari ;*
- *1970 : la référence au chef de la famille est supprimée. »*[21]

Cela montre clairement que les femmes d'aujourd'hui ne sont plus assujetties par leur mari même si des exceptions ne manquent pas :

> « *On peut constater aujourd'hui que les femmes ne sont pas soumises aux volontés de leurs maris et que leurs droits, leurs pouvoirs au sein de la famille a évolué dans certains pays comme la France. Il reste néanmoins des familles dans lesquelles les femmes n'ont aucun droit. Cela est dû, la plupart du temps, à la religion ou tout simplement à la capacité qui manque à certaines femmes de prendre la parole et d'exercer le pouvoir au sein de la famille.* »[22]

A travers *Sous l'orage*, la fille Kany n'est pas envoyée à l'école pour poursuivre ses études afin de devenir institutrice comme elle le désire, mais plutôt pour qu'elle sache lire et écrire. Son rôle est de devenir la femme de Famagan ; mais on trouve qu'elle s'insurge contre le projet de ses parents à savoir celui de la marier sans son consentement.

1.2.3. La contestation de l'autorité parentale par l'enfant

Comme les parents ont des droits envers leurs enfants, ces derniers à leur tour ont, eux aussi des droits à l'égard des parents qui doivent les éduquer :

[21] BESSANCON, S., *Le pouvoir coercitif dans la famille* sur le site www.ac-grenoble.fr/webcurie/pédagogie/webses/archives/sitemac/pouvoir/POUVOIR2.htm consulté le 11/4/2012 à 10h

[22] ibidem

« L'enfant a le droit à la protection et à l'assistance de ses parents et de la communauté en raison de sa vulnérabilité afin que soient assurés son bien être et son épanouissement harmonieux et qu'il puisse s'accomplir comme citoyen responsable. »[23]

Ces droits des enfants sont parallèles à un certain nombre de devoirs qu'ils doivent scrupuleusement remplir afin de rester en parfaite harmonie avec leurs parents :

« L'enfant à tout âge doit honneur et respect à ses parents. L'enfant mineur est placé sous l'autorité de ses parents jusqu'à sa majorité ou son émancipation. Il est domicilié chez ses parents et tenu de vivre avec eux ; il ne peut quitter la maison familiale sans leur autorisation. Le départ de l'enfant pendant une longue période constitue une fugue, qui peut justifier l'intervention de police, bien que la fugue ne soit pas une infraction pénale. »[24]

Il est des fois où l'enfant s'oppose à l'autorité parentale pour des raisons d'abus ou d'exagération des parents dans leur prise de décision :

« S'opposer sans arrêt aux décisions et points de vue de ses parents, c'est une façon, pour l'adolescent de s'affirmer, de se démarquer de son milieu social et d'attirer l'attention. Pour aider les parents à adopter la bonne attitude, les professionnels de l'éducation suggèrent dialogue, discussion et fermeté. [...] Dialogue, discussion et fermeté permettent donc aux parents de désamorcer d'éventuelles situations de crise avec l'adolescent qui conteste leur autorité. »[25]

[23] BESSANCON, S., *Le pouvoir coercitif dans la famille* sur le site www.ac-grenoble.fr/webcurie/pédagogie/webses/archives/sitemac/pouvoir/POUVOIR2.htm consulté le 11/4/2012 à 10h

[24] ibidem

[25] De Mallevoüe, D , MFI HEBDO : Éducation, liste des articles. 14/05/2004 : *Quand un adolescent conteste l'autorité parentale* (MFI), sur le site www.rfi.fr/fichiers/ MFI/Education/1246.asp..

Quelquefois, les parents peuvent trouver qu'ils sont déconsidérés par leurs enfants. Les réactions de ces derniers qui tendent à rabaisser l'autorité parentale font que les parents constatent qu'il est plus difficile aujourd'hui qu'autrefois d'élever un enfant:

> « *Les parents reconnaissent être trop stressés et souvent désemparés par rapport aux réactions de leur progéniture [...]. 75% des parents se jugent eux-mêmes trop peu autoritaires avec leurs enfants. Ils avouent se trouver trop stressés, pour 70 % d'entre eux, complètement désemparés par rapport à certaines réactions de leur progéniture (58 %) et ont le sentiment de passer à côté de l'enfance/adolescence de leur enfant. Enfin 75 % estiment qu'il est plus difficile d'élever un enfant aujourd'hui qu'autrefois.* »[26]

Il découle de ce qui précède que les parents ont des droits et des devoirs dans l'exercice de l'éducation et le comportement de leurs enfants. Il ne faut cependant pas que ces parents exagèrent dans leur prise de décision, sinon les enfants peuvent passer outre la volonté de leur parent et s'y opposer.

[26] De Mallevoüe, D., *La démission généralisée des parents : manque d'autorité parentale et laxisme des parents dans l'éducation de leurs enfants.in* Le Figaro-3 octobre 2011. Sur le site www.rfi.fr/fichiers/MFI/Education/1246.asp.

CHAP II : L'ŒUVRE ET LES PERSONNAGES

2.1. L'auteur et son œuvre

2.1.1. L'auteur[27] : sa vie

Seydou Badian Kouyaté est né le 10 avril 1928 à Bamako, capitale du Mali, où il fit ses études primaires et commença le premier cycle du secondaire au Lycée Terrasson de Fougères. Mais il ne tarda pas à partir pour la France, et c'est à Montpellier qu'il poursuit ses études. L'un de ses professeurs d'alors, Monsieur Charles Camproux (le préfacier de *Sous l'orage*) affirme lui avoir gardé un excellent souvenir. Evoquant sa jeunesse estudiantine, il parle de Kouyaté comme d'un « *jeune garçon paré de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, intelligence, gaieté et gentillesse ; et surtout d'une très grande sensibilité, qui l'ouvrait à la civilisation occidentale sans lui faire oublier les coutumes de son pays d'origine et l'intéressait à tous les problèmes humains et humanistes.* »[28]

Ce jeune ainsi naturellement paré et d'une aussi vive sensibilité ne s'orienta pas pourtant vers la littérature, comme l'on aurait dû s'y attendre, mais plutôt vers la Faculté de Médecine de Montpellier. Il en sortit docteur, après une brillante thèse sur « 9 traitements africains de la fièvre jaune ».

Le jeune docteur ne devait toutefois pas continuer à exercer dans sa carrière. En effet, le destin de son pays l'amena à interrompre temporairement pour s'occuper de la politique. Lors de l'indépendance du Mali, proclamé en septembre 1960, Seydou Badian se vit octroyé le portefeuille de l'Economie Rurale et du plan. Il œuvra donc pour le développement de son pays. C'est dans la revue « *Afrique* » qu'il expliqua longuement, au cours d'une interview, l'élaboration et la mise au point du premier plan malien de développement social

[27] Cf. BATTESTINI, M. et S., *Seydou Badian., Littérature africaine(10)*, Ferdinand Nathan, Paris VI , 1968, pp. 3-4. Cité par Ndayisenga, P.- C., *Le thème du conflit des générations dans le roman « Sous l'orage » de Seydou Badian* , Mémoire, p. 6.

[28] BATTESTINI, M. et S., op. cit. p. 3. Cité par Ndayisenga, P. C. op. cit. p. 7.

et économique qui remonte au 22 septembre 1960. Selon lui, il fallait comme il s'avérait impérieux de procéder à la « décolonisation économique », instituer des structures nouvelles, « en renversant et développant les circuits commerciaux dans le cadre d'une planification socialiste fondée sur les réalités africaines.

Fort préoccupé du développement socio-économique du continent africain, il essaye de définir les rapports devant exister entre les « dirigeants africains « et « leur peuple »et aussi, la « politique de développement et les voies africaines du socialisme ». Comme il se voit donc, Badian Kouyaté est un homme résolument engagé dans la voie du socialisme[29]. Toute son œuvre témoigne d'un esprit fortement attaché aux problèmes sociaux de l'Afrique. Mais la tournure politique de son pays, qui a changé de régime en 1966, devait le condamner à la prison d'où il ne put sortir qu'en 1975. C'est alors qu'il réintégra sa carrière médicale.

2.1.2. L'œuvre[30]

L'œuvre de Seydou Badian est variée :

- *La mort de Tchaka*, pièce en 5 tableaux, Présence Africaine, 1965 ;

- *Sous l'orage*, roman, Présence Africaine, 1963 ;

- *Les Dirigeants africains face à leur peuple*, essai, (Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire), 1964

- *Politique et Développement et voies africaines du socialisme*, revue, Présence Africaine, n° 48, 3e trimestre, 1963 ;

- *Rapport sur le plan quinquennal de développement économique et social de la République du Mali*, 1961-1965, Action rurale, édition spéciale, Bamako. ;

- *Le sang des masques*, roman, Robert Laffont, 1976

-*Noces sacrées*, Présence Africaine, 1977.

[29] On peut trouver sa conception socialiste dans « *Le socialisme et l'Afrique* » par Louis V. Thomas, T. II, Les Leaders maliens (p. 79) et suivant : Conception du Docteur Badian S. KOUYATE, Le Livre africain.

[30] Ndayisenga, P.- C. op. cit. p. 8

2.1.3. Le résumé de l'œuvre[31]

L'histoire proprement dite est très simple. Deux jeunes gens s'aiment mais leur amour se heurte au poids de la tradition et de l'autorité paternelle.

Le début du roman nous présente un personnage, le père Benfa, fort préoccupé par un grave problème, il se prépare à donner sa fille Kany en mariage au vieux et riche commerçant, Famagan. A cette occasion, il entend organiser une fête sensationnelle dont tout le monde se souviendra. Mais, si le vieux Benfa est fier de son choix en la personne de Famagan, sa fille ne le voit pas de cet œil. En effet, Kany aime Samou, un ami d'enfance et avec qui elle fréquente l'école. Les deux jeunes gens se sont promis un amour indissociable qu'ils ont voulu concrétiser par un serment de sang et ce, avec l'aide d'un sorcier. Kany oppose donc un choix de son père un refus formel. Elle est d'ailleurs soutenue par son frère Birama et tous les amis avec qui elle fréquente l'école. Cette situation donne lieu à l'éclatement d'un conflit grave, opposant les enfants à leurs parents. Un antagonisme généralisé s'installe aussitôt entre les générations. Le père Benfa conscient d'agir dans les limites de ses droits de père de famille et conformément à la tradition de ses aïeux, supporte mal ce refus dont il ne peut du reste comprendre les raisons.

Pour tenter une diversion, et dans l'espoir que le séjour à la campagne changera l'attitude de sa fille, il décide de les envoyer, elle et Birama, dans un village des bords du Niger, à l'abri des vicissitudes de la ville, pour s'instruire auprès de la sagesse réputée de son grand frère, le vieux Djigui.

Mais, contrairement à ses espoirs, la visite au village de leur oncle donne l'occasion, certes de faire connaissance avec les pratiques traditionnelles, l'esprit, les coutumes et la vie palpitante de la campagne avec ses charmes et ses

[31] BATTESTINI, M. et S. : *Seydou BADIAN*, dans la *Collection littéraire africaine*, Ferdinand Nathan. Cité par Ndayisenga, P.-C. op. cit. pp.8-9-10.

mystères, mais aussi et surtout de recevoir, en la personne même de leur oncle, un appui sûr et puissant. Celui-ci, grâce à l'action soutenue et combien efficace de Tiéman(un infirmier du village surnommé à cet effet TIEMAN-le-soigneur), épouse la cause de Kany. En même temps que Tiéman écrit une lettre encourageante à Samou, Djigui fait pression sur son cadet pour qu'il laisse Kany poursuivre ses études « jusqu'à ce qu'elle devienne ce qu'elle veut être ». Il ne manque pas d'ajouter qu' « il est dans l'ordre des choses que la fille qui nage bien soit donnée à un bon piroguier ».

Forts de leur appui, les deux jeunes gens regagnent la ville très enthousiastes et avec beaucoup d'optimisme. Et pendant une certaine période, Samou devient chéri de la famille Benfa, ce qui comblait d'espoir nos deux amoureux. Mais en réalité, tout n'était qu'apparence car, des arrangements ont eu lieu entre le père Benfa et Famagan revenu à la charge. Kany, et tous ses amis, comprennent qu'ils ont été trompés. Dans leur désespoir, ils accusent les vieilles gens et les vieilles mœurs, vitupèrent les structures rigides et les institutions rétrogrades de leurs parents, obstacles à leur épanouissement.

Vient alors Kerfa, leur camarade d'enfance qu'ils surnomment « le fou » (nous dirions plutôt « le sage »). Il leur démontre qu'il existait, bien avant l'arrivée des Blancs, un monde stable, avec des valeurs et des lois garantissant l'ordre social, et que ce monde ne peut être bousculé par une poignée de jeunes gens, sous prétexte d'avoir passé quelques temps à l'école. Dans un langage clair qui laisse transparaître une volonté ferme de convaincre, il leur expose les souffrances et le désarroi de l'ancienne génération face à la nouvelle qui, sans concessions, sans transition, entend s'affranchir d'une tutelle dont elle ne veut pas comprendre la nécessité. Il invite donc les jeunes à chercher à comprendre cette génération désemparée devant les changements dont elle ne saisit pas la portée, et à s'employer plutôt à l'orienter, à l'initier.

C'est Kerfa qui, grâce à son intervention, semble porter à son dénouement « l'affaire Kany ». En effet, il a entrepris des démarches auprès des anciens en vue de les amener à consentir au mariage KANY-SAMOU. Et la fin du roman laisse entrevoir un avenir prometteur. Seulement, bien de questions restent posées dans l'esprit du lecteur : Kany épousera-t-elle le jeune Samou (ce qui signifierait la victoire du modernisme sur les anciennes valeurs traditionnelles), ou bien échouera-t-elle dans les mains du vieux Famagan (ce qui porterait les jeunes à se sentir frustrés et écrasés sous le poids d'une tradition qu'ils considèrent comme dépassée). Il serait difficile de répondre à l'une ou l'autre de ces questions. Tout au plus nous-est-il donné d'espérer à la solution d'un conflit qui concerne non seulement Kany ou son père, mais également tous les jeunes et tous les vieux qui, les uns comme les autres, restent perplexes devant l'ampleur et la rapidité des changements qui les touchent sans qu'ils en soient les promoteurs. Quant au mariage de Kany, l'auteur lui-même ne se prononce pas. Que décide « *Sous l'orage* » ?

2.2. Les personnages

Ici nous mettrons en exergue les principaux personnages, ainsi que les relations qui existent entre eux.

2.2.1. Benfa

Il est le patriarche, père responsable de la famille, porté à vanter sa fille. C'est un époux et un père autoritaire et coléreux. Il est marqué par son mépris du modernisme et de ceux qui s'en prévalent. Benfa met souvent en relief les qualités de sa fille, Kany, qu'il a envoyée à l'école des Blancs, quand il dialogue avec les autres vieux de son quartier. Cela apparaît bel et bien dans les propos du narrateur du roman quand il dit: « *Le père Benfa aimait bien Kany. Il parlait de son savoir à tous les vieux du quartier. Il leur disait comment elle savait manier*

l'écriture du Blanc et avec quelle facilité elle savait lire les lettres d'où qu'elles vinssent »[32]

Pour montrer à quel point il aimait sa fille, il arrivait même à l'appeler pour qu'elle montre ses talents au public, notamment aux vieux :

> *« De temps en temps, il la faisait appeler devant la mosquée, et là, au milieu de ses compagnons, lui faisait lire, traduire tout ce qui lui passait par la main. Alors, d'un ton mystérieux, il disait : elle sait lire ce qui est écrit par la machine. »*[33]

Cela peut prouver que le père Benfa n'est pas totalement contre la formation européenne même si, plus tard, il obligera sa fille d'arrêter ses études, après avoir constaté qu'elle refuse de lui obéir. Benfa est aussi celui qui est imprégné de traditions. A travers le roman *Sous l'orage*, il exige à sa fille, en s'appuyant sur son autorité de père de la famille, un mariage à la traditionnelle, mais ses projets n'ont pas abouti et il termine par une forme de nostalgie envers les pratiques ancestrales, parlant à son fils Birama : *« Et toi aussi mon fils, un jour tu auras soif »*[34].

2.2.2. Sibiri

Il est l'aîné autoritaire des enfants du père Benfa ; pur produit de la tradition à la manière de son père. Il a été élevé à la manière traditionnelle et est donc analphabète. Sibiri est le porte-parole de son père à ses petits frères, Birama,Nianson et Karamoko pour leur parler du mariage de leur sœur , Kany.

Etant le résultat de la tradition, Sibiri ne cesse de vanter les hauts faits et exploits de ses ancêtres et n'oublie jamais de préciser que tout le monde doit marcher selon les enseignements de ces derniers et que ce sont eux qui commandent et ordonnent tout.

[32] Badian, S., op. p. 21
[33] Ibidem.
[34] Idem, p. 183

Il s'engage alors à pérenniser cette sagesse lui léguée par ses ancêtres :

« Ils m'ont précédé en tout,

Je recevrai de leurs mains

Cette sagesse que je laisserai à mon tour,

A ceux qui me suivront. »[35]

2.2.3. Kany

C'est une fille moderne, instruite (collégienne) qui veut acquérir un métier et épouser Samou. Elle est tout le contraire de son père par son mépris à tout ce qui est traditionnel. Le refus du mariage à la traditionnelle manifesté par Kany apparaît dès lors à travers les propos qu'elle adresse à sa mère, maman Téné à qui Benfa (son mari) a donné la mission de parler de son mariage avec Famagan. Kany considère que épouser Famagan serait s'engager à souffrir comme elle a vu sa mère souffrir suite à son mari dans la mesure où cet homme est déjà polygame de deux femmes (il est à souligner que Benfa lui aussi est polygame).

Kany est au contraire liée à Samou d'un amour sans fin. Elle arrive même à demander à sa mère pourquoi on lui refuse ce jeune homme et précise que le mariage envisagé par ses parents est pratiquement impossible.

2.2.4. Samou

Il est un collégien, condisciple et amoureux de Kany, celui qui aime Kany et qui est aimé d'elle. Fils de Coumba (maman Coumba), ses ambitions sont de se marier avec Kany, une collégienne, fille de Benfa. Samou espère aussi que Kany pourra être « une bonne épouse ». Maman Coumba, sa mère, n'est pas fort touchée par le fait que Kany va être accordée à Famagan.

[35] Badian, S., op. p. 30

Pour elle donc, Samou a beaucoup de femmes quand elle lui dit qu' « il épousera la fille de son oncle », une fois manqué Kany, mais on remarque que Samou n'est pas de cet avis de sa mère.

2.2.5. Birama

Il est le symbole de la nouvelle génération et il est plus proche de Kany, parce qu'étant tous deux écoliers à l'école des Blancs où ils apprennent les nouvelles valeurs sur le mariage. Il est l'adversaire de son grand frère Sibiri ; il ose l'affronter et le contredire à travers leur discussion. Témoignant toujours de cette opposition à ce mariage, Birama n'hésite pas à souligner qu'une fois que le mariage est consommé, les conséquences ne pourront pas manquer.

Birama et Kany, ainsi que le reste de leur groupe, forment une jeunesse qui s'insurge farouchement contre les pratiques traditionnelles parmi lesquelles le mariage dont il est question ici :

« En réalité, l'harmonie de la famille Benfa n'était qu'apparente et cette affaire Samou permit de voir au grand jour la division qui avait toujours existé. Bien souvent, à propos de l'école, de la vaccination ou d'autre chose, les jeunes n'étaient pas de l'avis des anciens et, s'ils ne manifestaient pas bruyamment leur désaccord, c'était par égard ou simplement par crainte de représailles. »[36]

2.2.6. Maman Téné

Maman Téné est l'épouse du père Benfa et mère de Kany. C'est une femme résignée qui n'ose affirmer ni son désaveu des décisions de son mari, ni son alliance avec Kany. *« Il convient de souligner que la désobéissance de Kany cause beaucoup d'angoisse à sa mère. Celle-ci se trouve dans une situation aussi difficile que celle de sa fille. D'une part, elle craint les reproches de son mari qui l'accuse d'être en connivence avec sa fille désobéissante.*

[36] Badian, S., op. p. 25

D'autre part, elle aime beaucoup sa fille et craint également la correction paternelle qui viendra inévitablement. »[37]

2.2.7. Djigui, le chasseur

Il vit au village. Il est le sage de la tradition et tente une médiation entre son cadet Benfa et ses enfants modernistes (Kany et Birama). Il entreprend une décision d'envoyer une lettre à son cadet lui demandant de laisser sa fille continuer ses études.

2.2.8. Tiéman, le soigneur

C'est un infirmier qui a choisi de demeurer au village. Fidèle aux traditions, il est l'initiateur de Birama et de Kany quand ces derniers s'étaient rendus chez leur oncle, Djigui. Celui-ci va proposer une solution intermédiaire à savoir un équilibre entre tradition et modernité. Quand Birama et Kany étaient chez leur oncle paternel, Kany a pris donc connaissance avec Tiéman qui « a la sagesse des vieux ». Son intervention est non moins importante, dans la mesure où il va diminuer l'ampleur de l'autorité parentale en proposant une solution intermédiaire mais il intervient en grande partie du côté de Kany :

> *«Ce jeune homme promet à Kany d'intervenir en sa faveur auprès de son oncle, le père Djigui, pour que ce dernier puisse convaincre le père Benfa, son cadet, de laisser sa fille continuer ses études, c'est-à-dire de revenir sur la question du mariage. Ainsi se prépare-t-il un nouvel événement qui se produit le jour où l'héroïne quitte le village pour regagner la ville. Kany reçoit une lettre de son amant lui annonçant une joyeuse nouvelle. »*[38]

[37] UMEH, A. O., op. cit.
[38] Idem

U. B.

2.2.9. Kerfa

Vivant en ville, il est l'ami d'enfance de Kany, Birama et tout leur groupe. Connaissant le problème que pose le mariage de Kany, il mène son action en rassemblant les vieux du quartier dont le père Aladji et Mamary pour intervenir dans l'affaire Kany.

2.2.10. Famagan

C'est un vieux polygame, un riche commerçant qui vit en ville et qui a demandé la main de Kany à Benfa. Il est sage, aux yeux de la famille Benfa, par son respect aux pratiques ancestrales traditionnelles.

CHAP III : LE CONFLIT NOTIONNEL ENTRE PARENTS ET ENFANTS SUR LE MARIAGE DANS *SOUS L'ORAGE*

Dans le roman *Sous l'orage*, la fille, Kany, s'oppose au projet de son père ; un conflit éclate alors au sein de la famille, car Benfa veut la marier selon la tradition, à un vieux mais riche commerçant du nom de Famagan.Kany décide de s'y opposer, et se sent soutenue par son frère Birama. Le refus ainsi manifesté par Kany n'est pas sans cause préalable : Kany et Samou sont des écoliers à l'école des Blancs où ils apprennent différentes valeurs sociales (dont le mariage).

De son côté, Benfa est soutenu par son fils aîné, Sibiri, imprégné comme son père de la tradition. D'où une certaine division éclate dans cette famille. On trouve aussi que, dans *Sous l'Orage*, le mariage n'est pas le seul sujet à pouvoir opposer les jeunes et les adultes : d'autres sujets font objet de discussion au sein de la famille Benfa, comme nous le lisons ci-après:

> « *Cette division au sein de la famille Benfa avait toujours existé à propos de l'école, de la vaccination ou d'autres choses, et les jeunes étaient toujours contre les anciens.* »[39]

Il nous revient alors de dire que deux groupes se forment à propos de ce conflit notionnel en rapport avec le mariage. Nous allons dresser la description du conflit, en tenant compte des deux groupes, à savoir Benfa et son fils aîné Sibiri d'une part, Kany, Birama et tout leur groupe de l'autre.

[39] Badian, S., *op. cit.*, p.25

3.1. La description du conflit

3.1.1. Benfa et Sibiri, conservateurs de la tradition

3.1.1.1. La décision du père Benfa sur le mariage

Dans ce roman, malgré l'opposition de sa fille Kany, Benfa décide sur son mariage et en avertit ses frères et Sibiri son fils ainé. Cette décision est transmise par Sibiri à ses petits frères et à Kany par l'intermédiaire de Maman Téné.

Au départ, l'idée du mariage de Kany fait que Benfa n'est plus tranquille, et ne dort presque plus.

> « *Toute la nuit, il s'était tourné et retourné sur la natte sans pouvoir dormir. Comment aurait-il pu fermer les yeux avec de tels projets? Non, cela n'était pas possible.* »[40]

Cette fête du mariage de sa fille n'est pas sans grande importance. Benfa s'y prépare considérablement. La maison ainsi que toute la cour doivent être balayées, comme on le voit à travers ces propos :

> « *Le père Benfa se mit à inspecter sa maison, case par case. Il cherchait à se rendre compte des préparations qu'il y avait à faire, car il savait déjà le visage qu'il devait donner à l'ensemble, afin que le grand événement qui se préparait eût un cadre éblouissant. Tous les murs ont besoin de kaolin, pensa-t-il. La margelle du puits doit être entièrement refaite (...). Je fairai balayer la cour tous les jours pendant une semaine, les chanteurs s'installeront là, juste à côté du manguier, le petit singe ira coucher ailleurs.* »[41]

Ce passage montre que Benfa a déjà décidé du mariage. Cette décision, symbole d'une autorité parentale, commence déjà quand le père Benfa parle fièrement de Kany, sa grande fille qui sera femme dans quelques jours:

[40] Badian, S., *op.cit*, p.13
[41] Idem, p.20

« Aujourd'hui, elle est une grande jeune fille ; elle sera sous peu une femme, oui dans quelques jours seulement, elle sera la femme de Famagan le marchand. »[42]

C'est donc par amour que Benfa exerce son autorité, comme le lui demande la tradition. En choisissant le mari pour sa fille, il veut lui garantir son amour paternel en respectant les normes prescrites par la tradition, la seule qui peut garantir un amour sain et serein. Il s'en explique même en mettant en exergue l'effort que Famagan a fourni en demandant la main de Kany:

« Quand on cherche, c'est dans l'espoir de trouver. Aussi, par l'homme que voici (il désigna l'étranger), Famagan nous demande ce que nous pensons de lui. Je suis votre guide, il est vrai, mais sur les questions d'avenir, votre avis doit primer le mien. »[43]

Par sa conduite, Famagan a effectivement pu gagner les parents de Kany. Il connaît et respecte scrupuleusement la voie des ancêtres. Tiémoko, petit-frère de Benfa dira de lui :

« Ce qui nous mène vers Famagan, c'est sa démarche, son heureuse conduite à notre égard, en un mot son savoir ; car nos pères disaient également : « la meilleure des connaissances est celle qui mène l'homme vers les hommes. »[44]

Nous constatons que le père Benfa ne pense plus qu'au mariage de sa fille et au type de gendre il aura (un beau-fils riche, capable de payer la dot) mais aussi, c'est quelqu'un qui lui plaît de part ses qualités morales. Mais l'opposition de sa fille face au projet du père vient accuser maman Téné de la soutenir. Le passage suivant nous montre combien Benfa gronde sa femme pour être en connivence avec Kany :

[42] Badian, S., *op.cit*, p.21
[43] Idem, p .35
[44] Idem, p.47

« Tu la gâtes ! C'est toi qui la soutiens dans ses projets de fille perdue [...] oui, oui ! Tu l'écoutes, tu la soutiens, c'est toi-même qui l'incite à désobéir. »[45]

Ce constat pousse le père de la famille à séparer sa fille de sa mère et l'envoyer au village de son grand frère :

« D'ailleurs, j'ai compris ! C'est parce qu'elle reste auprès de toi qu'elle a un tel esprit. Je vais les envoyer dès demain, elle et Birama, au village, chez mon frère Djigui. »[46]

3.1.1.2. Sibiri, fils ainé de la famille

Dans son projet, Benfa est appuyé par son fils aîné, Sibiri, qui n'a pas été à l'école mais qui est profondément imprégné de la tradition, à la manière de son père :

« Le père Benfa et Sibiri étaient du même monde, un monde que les jeunes trouvaient étrange et barbare. Né dans le petit village qui vit grandir son père, façonné à la manière ancestrale, Sibiri stupéfiait ses frères quand il leur parlait de son enfance et des principes qui avaient guidé ses premiers pas. »[47]

Sibiri accorde une grande importance aux valeurs traditionnelles et montre qu'il a grandi sous leur ombre. Pour cela, il se met du côté de son père quant à la manière dont il faut marier sa sœur Kany :

« Sibiri est un produit de l'éducation traditionnelle, fils aîné de Benfa, il a grandi à son école et a fait siennes toutes les valeurs du patrimoine

[45] Badian, S., *op.cit*, p.77
[46] Ibidem.
[47] Badian, S., *op.cit*, pp. 26-27

ancestral. Il appartient tout entier plutôt au monde de son père qu'à celui de ses jeunes frères. »[48]

Il apparaît que pour Sibiri et son père, l'école est l'ennemi la famille, parce que, précisent-ils, c'est elle qui fait que Kany, appuyée par son frère Birama, lui aussi écolier, s'oppose au projet de ses parents et passe outre les principes de la tradition. Dans cette optique, Sibiri dit :

« Je ne sais pas ce qu'on vous met dans la tête à l'école. Mais vous nous revenez gâtés, insolents et irrespectueux. Dans la rue, vous feignez de ne pas voir les grandes personnes afin de ne pas avoir à les saluer. Vous vous croyez supérieurs à tous les autres(...) »[49]

Ces propos sur le problème que pose l'école rencontrent l'avis de Benfa qui, lui, voit en la jeunesse, une jeunesse insoumise, qui s'insurge contre l'autorité parentale et la tradition ancestrale :

« Les jeunes, dit-il, parce qu'ils savent lire et écrire, veulent nous mener. J'ai eu des difficultés avec mes enfants qui sont à l'école. Cette fois-ci, je leur prouverai que je suis encore en vie. »[50]

Pendant qu'elle refusait l'homme que lui avait choisi son père, Kany aimait déjà un jeune écolier du nom de Samou. Ce fait même que Samou est écolier fait que Benfa refuse davantage de lui accorder la main de sa fille, parce qu'il veut marier ses enfants à la manière ancestrale. Pour lui donc, l'école lui arrache ses enfants et les emmène sur une pente dangereuse, qui n'est rien d'autre que celle de l'incompréhension et l'insoumission.

Benfa, comme tous les vieux, est déçu par ses enfants qu'il avait envoyés à l'école pour qu'ils apprennent à lire seulement. Il avait cru qu'ils y puiseraient

[48] Ndayisenga, P.-C., *Le thème du conflit des générations dans le roman « Sous l'orage» de Badian S.*. Mémoire. 1984, p.25
[49] Badian, S., *op.cit.* p.56
[50] Idem, p. 159

également la sagesse des ancêtres, mais c'est avec amertume et angoisse qu'il constate que :

> *« Les Blancs brûlent la cervelle des enfants, parce que leurs livres sont pleins de folie et d'histoires étranges. Ceux qui vont à l'école des Blancs, et qui lisent les livres des Blancs, finissent par avoir une conception de la vie et « sous leur peau noire, ils ont l'âme presque blanche. »*[51]

Benfa, lui aussi, est étonné de trouver que ses enfants ont été façonnés autrement par l'école. Il ne comprend même pas le fait que sa fille ose s'opposer à son projet, il l'accuse de ne pas vouloir le respecter, lui qui croyait que son autorité était irréversible.

3.1.2. Kany et Birama, deux jeunes opposés au mariage traditionnel

En voulant marier sa fille contre son gré, Benfa se révèle être, pour sa fille, un père du passé, parce que la tradition à laquelle il se réfère n'est plus une référence crédible. Sa mère (maman Téné) semble vouloir l'en dissuader et tente de la convaincre de veiller à son comportement et à sa démarche car elle est déjà promise à un homme choisi dans le respect de la tradition:

> *« Kany, ton père et ses frères se sont réunis. Ils ont décidé que tu pourras épouser Famagan. Dans la rue, au marché, partout où tu seras, n'oublie pas que tu n'es pas libre. Tu as un mari désormais. Et les gens t'observent. C'est la parole de ton père. »*[52]

La plupart des propos tenus par Kany face aux paroles de sa mère semblent pourtant la laisser indifférente : Elle n'a pas peur de manifester son refus à ce mariage forcé et le proclame sans ambages à l'adresse de sa mère :

[51] Mineke, S.-de L., « *Le Blanc vu d'Afrique* », Collection Etudes et documents africains, Edition Clé, Yaoundé, 1973. p. 85.cité par Ndayisenga, P.-C., op. cit. p. 20.
[52] Badian, S., *op.cit.* p. 71

« Je n'aime pas Famagan, je n'aime pas Famagan, cria Kany au milieu des sanglots. (...) Mâ! fit Kany qui s'était vivement redressée. Pardonne-moi, mais je ne peux pas être la femme de Famagan. Faites de moi ce que vous voudrez, je préfère mourir. »[53]

Maman Téné reprend son effort de persuader Kany et lui rappelle qu'elle n'est pas à elle, qu'elle ne s'appartient pas et qu'elle doit obéir à l'autorité de son père :

« Il n'est pas question d'aimer, fit maman Téné, tu dois obéir ; tu ne t'appartiens pas et tu ne dois rien vouloir ; c'est ton père qui est le maître et ton devoir est d'obéir. Les choses sont ainsi depuis toujours. »[54]

Birama, frère de Kany, trouve, lui, que ce mariage fera un grand malheur à Kany. Son père tente de le convaincre du contraire, que depuis longtemps, le mariage a été l'affaire des parents et non des enfants. C'est aux familles, celle du garçon et celle de la fille, de s'entendre sur le mariage de leurs enfants. Birama reste cependant sur ses positions et le fait savoir par les mots qu'il adresse à son grand-frère Sibiri :

« Ce mariage, dit Birama à Sibiri, fera le malheur de Kany ; c'est pour cela que je suis contre. Notre sœur n'aime pas Famagan ; elle ne sera jamais heureuse avec lui ; et puis, il a déjà deux femmes. Kany aime un autre garçon. Pourquoi vous opposeriez-vous à leur union ? Ce garçon réussira un jour, croyez-moi. »[55]

En colère et défenseur du modernisme en raison du principe que *« tout change et nous devons vivre avec notre temps »*[56] Birama réagit de manière outrée :

[53] Badian, S., *op.cit*, p. 72
[54] Ibidem.
[55] Badian, S., *op.cit.*, p. 53
[56] Idem, p. 56

« Ah, c'est ainsi ! hurla-il. Eh bien !depuis que le monde est monde, les mariages ont été mal faits ! Ce n'est d'ailleurs pas un mariage, reprit-il, mais une vente aux enchères. Vous agissez comme si Kany était non une personne, mais un vulgaire mouton. Ce qui vous intéresse, c'est combien vous en tirez. »[57]

Il termine son intervention en essayant de raisonner son grand frère :

« Tu comprends bien que, reprit Birama, Kany ayant été à l'école ne peut être la troisième femme de Famagan. Si vous la lui donnez, le divorce s'en suivra immédiatement. »[58]

Ainsi donc, le conflit notionnel décrit autour du mariage éclate entre deux groupes antagonistes mais membres d'une même famille. Les adultes, riches de traditions, veulent que le mariage de leurs enfants se fasse à la manière traditionnelle ; les jeunes gens, de leur côté, veulent se voir détachés des emprises des coutumes ancestrales.

3.2. La vision de l'amour et du mariage dans sous l'orage

L'amour et le mariage sont deux sujets qui font objet de l'intrigue dans le roman *Sous l'orage*. Nous cherchons dans ce chapitre à cerner comment, à travers ce roman, les points de vue ont pu être si diamétralement opposés. Nous le ferons en réfléchissant successivement sur l'amour et le mariage dans le roman sous étude.

3.2.1. L'amour

Le *Larousse de la langue française* définit le terme « amour » comme un *« élan physique ou sentimental qui porte un sexe vers l'autre, un être humain vers un autre. »*[59]

[57] Badian, S., *op.cit*, p. 54
[58] Idem, p. 56
[59] *Larousse de la langue française*, Librairie Larousse, 17, Paris, VI[e], 1975, p. 49

Dans *Sous l'orage*, l'amour est pour les jeunes générations le fruit d'une rencontre inattendue. Le narrateur nous laisse comprendre les débuts de l'amour naissant de Kany et de Samou dans ces termes :

> *« Kany et Samou s'étaient rencontrés au cours d'une kermesse organisée au bord du fleuve(Niger). Leurs regards s'étaient croisés une, deux, trois fois. Samou, le lendemain, avait écrit. Il avait parlé d'amour, d'étoile, de flèches de feu et de Kany aux dents de lumière(...) Kany rêvait d'amour et d'avenir. Elle croyait un merveilleux avenir embelli par la présence de Samou. »*[60]

L'amour qui naît de cette rencontre de Kany et de Samou est un coup de foudre. L'un éprouve envers l'autre une affection très poussée. C'est un amour véritable qui se projette dans un avenir meilleur, jusqu'à l'idée de fonder un foyer un jour.

Kany s'était sentie si fortement conquise par ce sentiment que, pour se prouver à quel degré elle aime Samou, elle avait déjà rédigé un serment d'amour à chantonner chaque fois qu'elle pensait à lui :

« Ô que ma tête soit entre deux glaives

Je lui resterai fidèle.

Le berger pense à son étoile,

Le piroguier reste fidèle aux murmures du fleuve,

L'oiseau salue le lever du jour,

L'enfant rit sur les genoux de l'ancêtre,

Et moi je pense à celui

[60] Badian, S., op. cit. p. 23

Que je chante par ces mots de tous les temps.

Qu'on me jette les mains liées

Aux plus profondes eaux,

Je le chanterai encore. »[61]

Si donc Kany refuse d'épouser Famagan, c'est pour prouver son amour envers Samou. Ainsi Kany réplique-t-elle à sa mère :

« Si c'est ainsi, je n'épouserai jamais Famagan. Il se fatigue pour rien. J'aime Samou et je l'aimerai toujours. Mais mâ, comprends-moi, je resterai ta fille. »[62]

Somme toute, on peut dire que l'amour dont se témoignent Kany et Samou est un amour consenti et repensé qui vise un avenir meilleur, à savoir celui de cohabiter même si leurs parents ne le veulent pas.

Par contre, les parents de Kany ne veulent pas entendre leurs enfants parler d'amour. Pour eux, l'enfant n'a pas le droit d'aimer mais plutôt d'obéir à la volonté de ses parents. Maman Téné exige de sa fille une obéissance sans conditions et continue de la gronder en ces termes :

« Comment oses-tu parler ainsi ? Comment oses-tu dire de parler de pareilles choses ! Est-ce la malédiction qui descend sur toi ? »[63]

Maman Téné ne peut pas contredire la décision de son mari. Elle ne peut même pas aller lui dire que Kany a refusé d'épouser Famagan. C'est ainsi qu'elle parle à sa fille à cette façon :

[61] Badian, S., op. cit pp. 23-24
[62] Idem, p. 75
[63] Badian, S., op. cit, p. 72

« Ne parle pas de ces choses-là, murmura-t-elle. Tais-toi, tais-toi ! Je ne puis rien, tu le sais bien, je ne suis rien. C'est ton père qui décide ; auprès de lui, nous ne sommes rien, ni toi, ni moi. »[64]

Pour les parents donc, l'enfant n'a pas le droit d'aimer, ni de choisir son conjoint. Son devoir est d'obéir à la décision des parents en général, et du père en particulier, lui à qui « le droit coutumier » donne une autorité inébranlable.

3.2.2. Le mariage

3.2.2.1. Définition

«Le mariage est une union légitime d'un homme et d'une femme en vue de fonder un foyer : « un enfant mineur ne peut contracter mariage sans le consentement d'un de ses parents au moins. Comme un des grands objets du mariage est d'ôter toutes les incertitudes des conjonctions illégitimes, la religion y imprime son caractère, et les lois civiles y joignent le leur, afin qu'il y ait toute l'authenticité possible »(Montesquieu) »[65]

Nous déduisons de ce qui précède que le mariage est consommé dans un but bien précis, celui de former une famille, un cadre dans lequel on élève des enfants. Cette source ajoute que:

« Le mariage est une institution qui a pris de multiples formes selon les peuples et au cours de l'histoire visant universellement à sanctionner un cadre voué au développement de la famille ; le mariage donne un statut particulier aux époux : il émancipe la personne qui devient majeure et lui donne des obligations envers son conjoint, sa future progéniture et la famille de son conjoint. En tant qu'il scelle une union plus ou moins durable le mariage peut être mis au service de fins politiques (établir des

[64] Badian, S., *op.cit*, p. 75

[65] *Grand Larousse de la Langue française*, sous la direction de GUILBERT, L., LAGA NE, R., et NIOBEY, G., Librairie Larousse, 17, rue du Montparnasse, et boulevard Raspail, 114-Paris VI[e] Tome quatrième. IND-NY 1975, p. 3238

alliances entre lignées ou tribus, sceller la paix entre les deux royaumes ...) ou économique (transférer des biens, obtenir un capital, une dot) »[66]

Cela nous montre que le mariage permet à certaines gens (surtout les adultes) d'obtenir des biens qu'ils n'avaient pas auparavant ou d'avoir des suppléments. Ce qui a permis aux gens d'instaurer un système qui favorise cette obtention de biens et qu'on appelle « dot ». C'est ce cas précédent dont il s'agit dans « *Sous l'orage* » de Seydou Badian. Benfa a choisi pour sa fille un homme riche et capable de payer la dot mais aussi qui entourera de tous les soins sa nouvelle femme, Kany:

« Nous ne voulons pas que Kany ait soif tant que Famagan se désaltère. Nous ne voulons pas que Kany ait faim tant que Famagan est rassasié. »[67]

3.2.2.2. Un mariage d'intérêt

Pour les parents de Kany donc, et surtout son père, le mariage est rentable. Ils tiennent compte, uniquement de ce qu'ils vont tirer de ce mariage. Cela apparaît dans les propos de Birama à Sibiri:

« Vous la livrez au plus offrant et vous ne vous souciez plus de savoir ce qu'elle devient. Qu'elle soit l'esclave de Famagan, reléguée au fond d'une case au milieu d'autres esclaves, vous vous en moquez. Pour vous, ce qui compte, c'est ce que vous recevrez ! »[68]

Etant du même rang social que Famagan, Benfa n'hésite pas à considérer les bonnes manières dont témoigne son beau-fils. Tout ce dont il parle sur la personne de Famagan retrace ses qualités morales, ses bonnes habitudes envers

[66] Wikipédia
[67] Badian, S., op. cit. pp. 38-39
[68] Idem, p. 54

son beau-père en particulier et sa famille en général. Cela nous pousse à dire que le mariage envisagé par les parents est centré sur des intérêts.

Le mariage dont il est question dans le roman « Sous l'orage » est centré sur des intérêts en faveur de l'autorité parentale. Comme nous l'avons déjà dit, le père a choisi Famagan, un marchand riche, comme époux de sa fille. Or, sa fille n'aime pas Famagan et ne peut pas l'épouser parce que, dit-elle, celui-ci est vieux et polygame. En plus, ce mariage, s'il a lieu comme le veut Benfa, empêchera à la jeune fille de continuer ses études. En revanche, Kany aime Samou, un jeune homme de la même classe d'âge qu'elle et qui fréquente l'école comme elle.

Les trois jeunes frères cadets de Kany (Birama,Nianson et Karamoko) se rallient autour de leur sœur , tandis que Sibiri soutient son père. Il y a alors, dans cette affaire du mariage, deux groupes diamétralement opposés. La jeune fille, et son groupe refusent l'homme que lui a choisi son père tout autant que ce dernier refuse d'entendre parler du jeune homme qu'aime Kany. C'est un conflit axé sur les intérêts qui crée deux camps antagonistes au sein de la famille.

D'un côté Benfa décide d'accorder la main de sa fille à quelqu'un qui répond aux intérêts tant moraux que matériels à une personne de son rang, un riche commerçant. La raison de cette position est que, pour les tenants de ce comportement, l'argent est une nouvelle valeur peut-être, mais une valeur si grande qu'elle s'en impose. Lors d'une discussion entre Sibiri et Birama, Sibiri souligne que l'importance de l'argent est si grande que celui qui en dispose peut acheter une personne :

> *« Tu me parles de l'argent qu'il nous a donné. Tu sais bien que bien avant Famagan nous vivions et nous ne mandions pas. Et puis, il faut que tu sois Birama pour croire qu'un homme puisse être assez riche pour se*

payer une âme. L'argent symbolise l'effort fourni par Famagan pour accéder à notre famille. »[69]

Mais Birama est ferme et rétorque :

« Il ne s'agit ni d'un nom, ni d'une famille mais de Kany. C'est elle qui se marie. C'est à elle de choisir. Vous croyez que les choses doivent demeurer en l'état où elles étaient il y a des siècles. Tout change et nous dévons vivre avec notre temps. »[70]

Pourtant, le père Benfa avait su bien jouer son jeu, car il a couvert son matérialisme d'autres considérations d'ordre plutôt moral. Cela se remarque surtout au niveau des appréciations comportementales qu'il formule à l'endroit de Famagan et dont les propos sont les suivants :

« Tiémoko, dit-il, Dieu est grand ; puisse notre volonté s'accorder à la sienne. Je t'ai appelé, toi et tes frères, pour que nous examinions quelque chose. Il s'agit d'une question qui, relevant de l'intérêt de notre famille, exige le point de vue de chacun de nous. Voici bientôt deux ans que Famagan, par ses salutations, ses largesses et ses nombreux messagers, demande à être des nôtres. Il a suivi sans relâche le chemin de nos coutumes. Il a honoré chacun de nous, honoré nos amis et nos voisins. »[71]

Ce passage nous montre clairement combien les idées avancées par Benfa sont toujours tirées des pratiques ancestrales, des coutumes. Il poursuit en effet son discours en disant :

« Ce qui nous mène vers Famagan, c'est sa démarche, son heureuse conduite à notre égard, en un mot son savoir ; car nos pères disaient

[69] Badian, S., op. cit. 55
[70] Badian, S., *op. cit.*, pp.56-57
[71] Idem, p 35

également : « la meilleure des connaissances et celle qui mène l'homme vers les hommes » Famagan a su nous gagner, c'est notre devoir »[72]

Nous venons de voir comment le mariage est vu par les adultes à travers *Sous l'orage.* Pour eux le mariage de leurs enfants leur permet d'obtenir des biens tant moraux que matériels (dont le plus connu est la dot). Cela pousse les parents de Kany à vouloir accorder sa main à un vieux riche, plutôt qu'à un jeune instruit, de la même classe d'âge que leur fille. Tandis que pour les jeunes générations, le mariage est un consentement entre deux personnes qui s'aiment en vue de fonder un foyer ou une famille. Le mariage n'est pas « *une vente aux enchères* »[73] à l'égard de la personne qui doit fonder son foyer.

[72] Badian, S., op. cit, p.54
[73] Ibidem

CHAP IV : LE POIDS DE L'AUTORITE PARENTALE SUR LE CHOIX CONJUGAL DES ENFANTS

Dans le roman de Seydou Badian, l'autorité parentale se présente comme une entrave dans le choix conjugal des enfants. Les parents se prennent pour détenteurs de toute raison et pensent que leurs enfants doivent obéir inconditionnellement à leur autorité. C'est ainsi que les parents de Kany reconnaissent le droit de la marier à la manière traditionnelle pour la simple raison qu'ils ne peuvent pas passer outre les pratiques ancestrales. Les coutumes ainsi évoquées constituent l'un des aspects majeurs sous lesquels se manifeste l'autorité parentale sur le mariage des enfants. En plus, le refus de l'école des Blancs par les parents et la cupidité de ces derniers sont d'autres éléments qui accentuent sans cesse la lourdeur du poids de l'autorité parentale.

4.1. L'influence de la tradition

4.1.1. Les coutumes matrimoniales

Ces coutumes offrent un pouvoir inébranlable au responsable de la famille comme nous le précise D. MBASSA MENUCK, quand il dit que :

> « *Le droit coutumier, par l'autorité inébranlable qu'il accorde aux parents, à tous les adultes et aînés de la communauté, déterminent des représentations sociales et une pression de conformité qui génèrent des attitudes et des comportements d'obéissance, de soumission, de tolérance interdisant toute agressivité dont toute forme de délinquance. Celle-ci étant réprimée collectivement dans les deux univers de l'éducation : à l'intérieur de la maison et à l'extérieur de celle-ci.* »[74]

Le problème de l'autorité des parents sur le mariage de leurs enfants n'est pas d'origine africaine et ne date pas d'hier. Analysant le système du mariage en

[74] MBASSA MENUCK, D., *Le poids de l'autorité parental dans le droit coutumier et les traditions*, Med Trop 2003 ; 63 : 601-607 in www.revuemedecinetropicale.com/601-607-co-mbassa.pdf consulté le 22/9/2012 à 9h15

Afrique noire, J. Binet remarque que le pouvoir du père de décider du mariage de ses enfants existait autrefois en Europe, et peut-être existe-t-il toujours dans certains milieux, et il écrit :

> *« Nous ne saurions nous en étonner puisque nos lois supposaient, hier encore, le consentement des parents au mariage, puisque dans certains milieux l'usage demeure encore de mariages arrangés par les parents. Cependant, les pouvoirs réservés au père par les usages-sinon par les coutumes – en Afrique, étaient considérables, puisqu'il arrivait qu'ils décident seuls du sort de leurs enfants, en particulier de leurs filles. »*[75]

Il convient de noter que, selon la tradition en Afrique noire, il relève à la fois du droit et du devoir du père de bien marier son enfant. C'est un droit en ce sens que, par son autorité de chef de famille, le père a la prérogative de choisir un époux ou une épouse à son enfant. En principe, l'enfant ne peut pas refuser le choix de son père sans s'aliéner face à la tradition et la société que représente l'autorité paternelle. Comme le dit Freud, on sait que *« la tradition est transmise par l'autorité paternelle et la société »*[76]

Pour les parents de Kany, la tradition est la référence qui mène les enfants au mariage. Le père Benfa est lui-même un produit de cette tradition, sa manière de penser et de concevoir les choses aussi. Certains faits, comme le recours aux fétiches, prouvent la force des pratiques traditionnelles :

> *« le Père Benfa disait que les tourbillons rouges charriaient des graines de maladie ou que la rareté des pluies était la réponse divine à l'inconduite de la jeune génération. Ils riaient alors que le père Benfa*

[75] Binet, J., *Le mariage en Afrique noire*, Paris, éd. Du cerf, 1959. P. 32
[76] Freud, S., *Totem et tabou*, Paris, PBP, 1977 p. 43

faisait des offrandes pour conjurer le mauvais sort en période d'épidémie. »[77]

C'est ainsi que Benfa exige de sa fille un mariage à la traditionnelle, répondant au choix des parents qui, eux seuls, peuvent lui choisir un conjoint qui lui convient. Cela apparaît dans les propos que Sibiri, aîné de la famille, adresse à son petit frère Birama :

« Que vient faire le point de vue de Kany dans cette affaire ? C'est nous qui décidons, comme il est d'usage. C'est à Kany de suivre. Depuis que le monde est monde, les mariages ont été faits comme nous le faisons. Tu es trop petit pour nous montrer le chemin. »[78]

Chez Mendel, par exemple, un père(Chrysale) se retrouve nanti du pouvoir d'exiger de sa fille une obéissance inconditionnelle car, pour lui, son autorité parentale est quelque chose d'incontestable, de divin et donc de sacré. Ce serait donc un « sacrilège » pour l'enfant de contester cette autorité :

« L'ancienne organisation sociale était fondée sur le principe d'autorité qui unifiait entre elles les diverses institutions : l'autorité surnaturelle de Dieu, l'autorité royale de droit divin, l'autorité familiale du père, l'autorité des aînés et des supérieurs hiérarchiques, etc. »[79]

Sibiri répercute ainsi à sa façon l'autorité de Benfa pour qu'il serve de porte-parole auprès de ses petits frères Birama, Niason et Karamoko et leur parler du mariage de leur sœur Kany : *«La main de Kany vient d'être accordée à Famagan ; père me charge de vous transmettre la nouvelle et de vous remettre ces quelques noix de cola.»*[80]

[77] Badian, S., op. cit. p. 25
[78] Idem, pp. 53-54
[79] Mendel Dr. G. *La crise de générations*. Paris, Payot, 1969, pp. 129-130. Cité par UMEH, A. O., *Le Problème de l'autorité paternelle sur le mariage de l'enfant en Afrique noire*. Ethiopiques numéro 26, revue sociale de culture négro-africaine, avril 1981, http:// éthiopiques. Refer.sn, consulté le 09 /7/2011 à 10h15'
[80] Badian, S., op.cit., p.151

Pour donner du poids à l'importance de la tradition et à la légitimité de son intervention, Sibiri se reconnaît comme une mission qu'il doit honorer en faveur des faits et gestes de ses ancêtres et prétend que tout le monde doit marcher selon les enseignements légués par ces derniers, que ce sont eux qui commandent et ordonnent tout. Comme c'est déjà cité à la page 23, il se sent même comme ayant une mission de les pérenniser et le chante comme suit :

« Ils m'ont précédé en tout,
Je recevrai de leurs mains
Cette sagesse que je laisserai à mon tour,
A ceux qui me suivront. »[81]

Ce qui se passe au sein de la famille Benfa aurait pu se reproduire également à propos de Samou (amant de Kany) si son père n'était pas déjà mort. Lui aussi, il aurait dû épouser la fille de son oncle, selon les paroles même de sa mère, maman Coumba. Heureusement, sa mère le perçoit différemment :

« Samou, fit maman Coumba, si ton père était vivant, tu aurais épousé la fille de ton oncle. Mais, moi je ne t'y oblige pas. Je sais que beaucoup de tes camarades font comme toi. C'est Kany que tu aimes. C'est toi qui l'as choisie. »

Même la mère de Kany n'était pas totalement de l'avis de son mari, mais son autorité n'est que partielle. En effet, d'une part, maman Téné témoigne de ses soucis envers sa fille, qu'elle aime beaucoup mais pour qui elle craint la correction paternelle qui viendrait inévitablement frapper toute opposition. Aussi, désarmée et angoissée par l'intransigeance de Kany, « *Maman Téné avait les larmes aux yeux. Sa voix n'était plus celle de l'autorité, mais de l'amitié et de l'amour. On eût dit qu'elle comprenait Kany, qu'elle savait que ce mariage était une épreuve pour elle* »[82].

[81] Badian, S., *op. cit*, p. 30
[82] Idem, p.73

Maman Téné semble cependant envisager le mariage de sa fille de manière pessimiste. Elle pense même aux pleurs que sa fille aura après le mariage, comme nous le lisons ci-après :

> *« Celle-ci prévoyait des orages, elle imaginait déjà les pleurs et les sanglots de sa fille le jour où on lui apprendrait qu'elle appartenait à Famagan. »*[83]

Cependant, Maman Téné ne voit pas comment remédier à cette situation. Nous le lisons dans l'extrait suivant :

> *« Après le souper, maman Téné resta pensive : elle se demandait comment résoudre les mille difficultés qui, fatalement, naîtraient de ce mariage. »*[84]

D'autre part, elle finit par opérer elle-même un choix conforme à l'autorité parentale en appuyant l'idée de son mari, sans doute aussi parce qu'elle craint que ce dernier ne l'accuse d'être en connivence avec sa fille. Le texte suivant ne porte pas la moindre trace d'une quelconque hésitation : maman Téné exige de Kany une obéissance inconditionnelle à la décision et à l'autorité de son père pour se protéger contre les tortures de son mari :

> *« -Kany, fit doucement maman Téné, écoute-moi. Tu n'es plus une enfant, tu sais voir et comprendre certaines choses ; j'ai souffert dans cette maison, j'y souffre encore...Si tu obéis, j'en serai heureuse et je prierai pour que la vie te soit douce. Mais si tu te dresses contre ton père, tu augmenteras mes souffrances et je ne pourrai plus paraître au milieu de mes semblables. »*[85]

Cette réaction de la mère révolte encore davantage Kany qui n'hésite pas à manifester son opposition : elle s'exprime en ces termes :

[83] Badian, S., *op. cit*, p. 41
[84] Idem p. 42
[85] Idem, p. 72

« -Non !mâ. Mais je veux vous faire comprendre que ce que vous envisagez est impossible. Pourquoi donc refusez-vous Samou ? Que vous-a-t-il fait de mal ? Pourquoi donc ne me laissez-vous continuer mes études? Je vous en prie ! »[86]

Il apparaît dès lors que, à travers *Sous l'orage*, les coutumes matrimoniales donnent du poids aux parents pour décider du mariage de leurs enfants. Cela montre que les parents accordent une grande importance à la tradition et qu'ils ne veulent pas s'y détacher. Pour eux, le mariage ne consacre pas uniquement une alliance entre deux époux, mais engage plutôt aussi l'union de deux familles. Selon les adultes, le mariage implique un acte qui ne peut pas être géré par la seule responsabilité de deux jeunes au titre d'un mariage d'amour. Consommer un tel mariage serait adopter un comportement individualiste inenvisageable qui revient à renier les paroles des ancêtres.

4.1.2. La mise en cause de l'école

Seydou Badian a publié son roman *Sous l'orage* en 1957 aux éditions Présence Africaine alors que la République du Mali a proclamé son indépendance le 20 juin 1960.Cela prouve que ce roman a été rédigé en pleine période coloniale. Protestant contre l'école, Seydou Badian veut montrer que cette dernière a été entreprise par les Blancs pour la substituer avec l'école familiale où les enfants apprennent les valeurs humaines.

Cette école se présente dès lors, sous les yeux du personnage de Badian, Benfa, comme une forme de colonisation. En effet, étant donné que Kany fréquente cette école, son père Benfa lui intime son ordre pour refuser cette école, donc pour protester contre le colonialisme en vigueur.

L'école des Blancs est l'un des éléments qui ont favorisé la pénétration des européens en Afrique. « *Mieux que le canon, elle pérennise la conquête...*

[86] Badian, S., *op. cit*, p.72

l'école fascine les âmes »[87]. Pour les Africains donc, l'école se présente comme une forme de colonisation.

Dans le roman *Sous l'orage*, même si Benfa aime sa fille, il ne veut pas la trouver avec d'autres camarades de classe, surtout les garçons :

> *« Mais le père Benfa n'aimait pas voir sa fille en compagnie des garçons qui fréquentaient l'école et sa colère éclata à ce propos lorsque Samou, le fils de Coumba, osa demander la main de sa fille.*
>
> *-Que je ne vous voie plus ensemble, avait ordonné le père de Kany, tu auras le mari que je voudrai.»*[88]

L'école est aussi mise en cause par Sibiri à travers ses propos à l'adresse de Birama. Pour lui donc, l'école fait que les enfants mettent de côté leurs coutumes et qu'ils adoptent d'autres:

> *« -Voilà ce que j'attendais : l'école ! Mais, dis-moi, il n'y a pas de divorce chez le Blanc ? Que le Blanc garde ses coutumes ! Nous, nous suivons nos pères. »*[89]

Bien que les jeunes aillent à l'école et y acquièrent de nouvelles valeurs sur la vie sociale, ils ne seront jamais totalement indépendants face à la tradition. Cela est mis en relief par Sibiri à travers son dicton quand il dit à Birama que

> *« Le séjour dans l'eau ne transforme pas un tronc d'arbre en crocodile »*[90].

Kerfa lui aussi met en cause l'école des Blancs quand il parle à Sidi :

[87] Kane, C.H., *L'Aventure ambigué*, cité par Chevrier, J., *Anthologie de la Littérature africaine*, Hâtier1990, p. 84.
[88] Badian, S., op. cit., pp. 21-22
[89] Idem, p. 56
[90] Badian, S., op. cit. p 56

« Les vieux vous considèrent vous autres comme une légion de termites à l'assaut de l'arbre sacré [...] ; tout votre comportement tend à leur donner raison. Vous avez tout fait pour les dresser contre vous. Chaque famille est devenue un champ de bataille où s'affrontent jeunes et vieux. Vous auriez pu composer avec eux un peu de diplomatie, vous auriez trouvé la voie de la conciliation. Mais hélas, dans la rue, vous ne les saluez plus... »[91]

Même ailleurs, chez Oyono MBIA par exemple, nous trouvons que l'école est un phénomène gênant les adultes et ces derniers n'hésitent pas à retirer leurs enfants de l'école en faveur du mariage. Matalina la cousine de Juliette parle déjà de son fiancé :

« L'an prochain ? Ton mari va donc te laisser repartir au collège, Juliette ? Est ce que... »[92]

La fille Juliette quant à elle s'inquiète d'entendre qu'elle est déjà fiancée :

« Mon mari ? Est ce que j'ai un mari ? »[93]

Cette réplique montre que, non seulement Juliette n'a pas de mari mais aussi qu'elle ne veut pas d'un mari choisi par ses parents.

On comprend alors que la tradition juge l'école et refuse son influence sur la vie en société. L'école vient bafouer les coutumes habituelles léguées par les ancêtres aux générations contemporaines.

[91] Badian, S., op. cit., p. 160
[92] Mbia Oyono, G., *Trois Prétendants ... un mari*, éditions Clé. Yaoundé, 1964, p.27
[93] Ibidem p.27

4.2. La recherche d'intérêts par les autorités familiales

Dans *Sous l'orage* de Seydou Badian Kouyaté, les autorités parentales sont caractérisées par une recherche aiguë d'intérêts quand elles veulent marier leur enfant. Ces intérêts apparaissent, si l'on peut dire, de deux manières différentes : des intérêts matériels et des intérêts basés sur les qualités sociales.

4.2.1. La cupidité des autorités familiales

Selon le roman sous étude, « *Les pintades regardent toujours celle qui les guide* »[94]. C'est dans la bouche de Tiémoko s'adressant à Benfa qu'il met cette maxime à laquelle nous trouvons une signification particulière, car elle semble susciter quelque « mauvaise conscience » dans le cœur des parents de Kany :

> *« Ce n'est pas pour ce qu'il nous a donné, continua Tiémoko, ce n'est ni pour ses présents, ni pour les sommes d'argent que nous avons reçues de lui. Avant Famagan, avant même Kany, nos dents étaient solides et nous tenions ferme sur nos pieds(...). »*[95]

Mais la famille Benfa veut faire croire que c'est dans l'intérêt de leur fille qu'elle veut la marier contre son gré et avec quelqu'un qu'elle refuse :

> *« C'est à force de réfléchir que la vieille femme parvient à transformer le mil en bière.»*[96]

Sibiri lui aussi parle dans ce sens en s'adressant à Birama :

> *« Nous connaissons Famagan. Nous nous sommes renseignés sur lui. Il a sa place parmi nous. C'est pour cela que Kany l'épousera. Tu me parles de l'argent qu'il nous a donné. Tu sais bien que bien avant Famagan nous vivions et nous ne mandions pas. Et puis, il faut que tu sois Birama*

[94] Badian,S., Op.cit., p.36
[95] Ibidem.
[96] Idem, p. 39

pour croire qu'un homme puisse être assez riche pour se payer une âme. L'argent symbolise l'effort fourni par Famagan pour accéder à notre famille. »[97]

Cette cupidité qui caractérise l'esprit des autorités familiales a été aussi largement développée par Oyono Mbia. La fille Juliette est indignée de trouver que sa main a été accordée à un riche par ses parents. C'est ainsi qu'elle fait preuve d'une certaine révolte en disant :

«Quoi ? Je suis donc à vendre ? Pourquoi faut-il que vous essayiez de me donner au plus offrant ? Est ce qu'on ne peut pas me consulter pour un mariage qui me concerne ? »[98]

La même chose se reproduit dans *Sous l'orage*, car Kany y est promise à Famagan parce qu'il est riche et respectueux des valeurs traditionnelles. L'argent constitue un élément très important dans le choix de la famille quant à la valorisation de Famagan.

4.2.2. Les intérêts d'ordre social

Outre les intérêts matériels, il reste intéressant de mettre un accent sur les qualités sociales qui incitent les autorités parentales à admirer Famagan comme pouvant devenir leur gendre. Benfa est le premier à s'y atteler quand il parle à son petit frère Tiémoko :

« Voici bientôt deux ans que Famagan, par ses salutations, ses largesses et ses nombreux messagers demande à être des nôtres. Il a suivi sans relâche le chemin de nos coutumes. Il a honoré chacun de nous, honoré nos amis et voisins. »[99]

[97] Badian, S., op. cit. p. 53
[98] Mbia Oyono, G., op. cit., p.28
[99] Badian, S., op. cit, p. 35

Vieux et de conduite appréciée, Famagan est conforme aux coutumes, à la manière de Benfa et de Sibiri. Tiémoko, lui aussi, semble en témoigner, comme le montre le texte suivant :

> *« Nous avons entendu tes paroles, dit-il au père Benfa ; mais comme toujours, « les pintades regardent toujours celle qui les guide ». Pour avoir voulu être un des nôtres, Famagan nous a comblés. Il y a mille jeunes filles dans le quartier et sur ces mille filles, il a choisi Kany. Ce geste a une signification d'autant plus importante. Il veut dire que notre famille a su se maintenir dans les traditions laissées par nos pères. Il s'agit là de louanges qui s'adressent à toi, Benfa. Famagan nous a rehaussés aux yeux du monde. Nous sommes ses serviteurs. »*[100]

Cette situation n'empêche pas maman Téné, tout aussi élogieuse à l'endroit de la personne de Famagan, de sentir assez d'angoisse devant ce mariage et d'aller consulter un féticheur, Tiékoura :

> *« Il y a deux ans que Famagan, homme vertueux et brave, demande la main de ma fille. Famagan n'a que des amis, je le sais ; cependant, ce mariage s'annonce difficile. Ma fille est à l'école. Elle a appris à voir les choses par elle-même et comme tu sais, on doit s'attendre à tout de la part des enfants d'aujourd'hui. J'ai peur. C'est pour cela que je suis chez toi. »*[101]

Ce qui précède montre combien la famille Benfa est séduite par les bonnes manières de Famagan, si fidèle à la tradition.

4.2.3. La dot, élément déterminant du mariage

Nous avons déjà dit que, dans *Sous l'orage*, les autorités familiales sont caractérisées par une recherche aiguë d'intérêt, quand elles veulent marier leurs

[100] Idem, p. 55
[101] Badian, S., *op. cit*, p.47

enfants. Ces intérêts, surtout du côté matériel, constituent un ensemble qu'on peut qualifier de « dot »

D'une manière générale, le « Dictionnaire universel » définit le terme dot comme étant un ensemble de « *biens qu'une femme apporte à l'occasion de son mariage ou lorsqu'elle entre au couvent.* »[102]

A travers le roman sous étude, le sens de la dot est loin de celui qui est proposé par le Dictionnaire universel. Au lieu que ce soit la fille qui apporte ses biens chez son époux, c'est sa famille qui les réclame à l'égard de leur gendre. Cela nous amène à donner la définition du terme dot de la manière suivante : « *Juridiquement, la dot est l'ensemble des biens donnés par un tiers dans le contrat du mariage. Dans la tradition africaine, biens donnés par le fiancé à la famille de la fiancée pour obtenir celle-ci en mariage (compensation matrimoniale)* »[103]

Cette citation semble correspondre au propos d'Alfred-Arthémon MVUYEKURE dont le texte ci-après :

> « *La dot est une institution d'une importance et d'un impact particulier dans la vie sociale en Afrique noire. A l'origine, la dot n'était qu'un symbole. Son versement devait matérialiser l'accord de deux familles et donner quelques garantis sur l'accueil réservé à la jeune mariée dans sa nouvelle famille et sur la stabilité du nouveau foyer. C'était donc une certaine protection et une revalorisation de la femme. Mais petit à petit, elle dégénère en une sorte de commerce on ne peut plus sordide, et rabaisse de ce fait la jeune fille et future épouse au niveau d'un simple bien commercialisable et domestique.* »[104]

[102] *Dictionnaire universel*, Hachette, Edcef. *Organisation Internationale de la Francophonie*, Vème édition, sous la direction de Cerquiglini, B. et Ollé, J.-M., (Hachette Livre/Edicef) ,2008. p. 319

[103] Ibidem

[104] Mvuyekure, A.-A., *La femme africaine dans les romans de Francis Bebey : Le fils d'Agatha Moudio (1968), la poupée Ashanti (1973). Le Roi Albert d'Effidi (1976)*, Bujumbura, 1978, p.55

La dot que réclame les parents de Kany revêt donc un caractère de commercialisation qui réduit la fille à un simple bien commercialisable en ne tenant pas compte de l'avis de la concernée.

4.3. Les conséquences du poids de l'autorité parentale sur le choix conjugal des enfants

Lorsque les parents exercent un grand pouvoir dans le choix du conjoint de leurs enfants, des conséquences néfastes ne peuvent pas manquer. La plupart de fois, les enfants (surtout modernes) s'opposent à la volonté parentale. En outre, une fois que ce mariage forcé des parents est consommé, des problèmes s'en suivent, surtout lorsque l'époux a déjà d'autres épouses, comme c'est le cas de Famagan : ni elles ni la nouvelle femme ne peuvent être heureuses. C'est ce que Birama réplique à Sibiri :

> *« Ce mariage, dit Birama à Sibiri, fera le malheur de Kany ; c'est pour cela que je suis contre. Notre sœur n'aime pas Famagan ; elle ne sera jamais heureuse avec lui ; et puis, il a déjà deux femmes. Kany aime un autre garçon. Pourquoi vous opposeriez-vous à leur union ? Ce garçon réussira un jour, croyez-moi. »*[105]

Maman Téné, elle-aussi, n'hésite pas à mettre en doute ce mariage que préconise son mari. Pour elle, c'est un mariage forcé, et elle imagine combien sa fille se trouvera en sanglots si elle épouse cet homme. Comme déjà cité à la page 34, elle nous fait part des paroles suivantes :

> *« Celle-ci prévoyait des orages, elle imaginait déjà les pleurs et les sanglots de sa fille le jour où on lui apprendrait qu'elle appartenait à Famagan.* [106]*»*

[105] Badian, S., op. cit, p. 53
[106] Idem, p. 41

Nous pouvons ajouter que, lorsqu'un homme a plusieurs femmes, il peut déconsidérer les premières et s'occuper de la nouvelle venue. Cela a été le cas de maman Téné qui avait été « délaissée » par son mari en faveur de ses nouvelles épouses. Le narrateur nous laisse comprendre cette situation :

> *« Oui, maman Téné avait été délaissée par le père Benfa dès que ce dernier avait épousé ses deux jeunes femmes. Il avait transporté ses affaires chez ses nouvelles épouses et était étranger à maman Téné. Il ne plaisantait plus avec elle, ne se confiait plus à elle. »*[107]

Cela nous montre clairement que Kany pourrait subir le même sort, s'il advenait que Famagan épouse une autre jeune femme après elle, ou si elle ne l'intéressait plus. Pour cela, Kany « invoque » sa mère (ses parents en général) pour la laisser épouser celui qu'elle aime, afin qu'elle ne soit pas, un jour, oubliée comme il en a été son cas. C'est Kany elle-même qui nous le dit dans les termes ci-après : *« Mâ, dit Kany d'une voix qui frémissait de sympathie ; tu ne voudrais pas que je souffre comme tu as souffert, n'est-ce pas ? Alors, ne m'oblige pas à épouser Famagan, laisse-moi continuer mes études et, quand je serai institutrice, tu n'auras plus rien à craindre. Je t'aiderai à entretenir mes jeunes frères Karamoko et Nianson. »*[108]

Nous voyons bien ici que Kany essaie d'atténuer sa révolte face au mariage forcé : elle promet à sa mère une aide, si jamais ses parents la laissent continuer ses études et devient fonctionnaire. En revanche, continuer ses études lui permettrait de nouer de fortes relations avec Samou qu'elle aime et par la suite, Famagan n'aurait plus de chance de gagner sa main.

Nous venons de voir combien, dans *Sous l'orage*, le poids de l'autorité parentale pèse lourdement sur le choix conjugal des enfants. Ce comportement

[107] Badian, S., op. cit, pp. 73-74
[108] Idem, p. 74

des parents est dû, en grande partie, à un grand attachement à la tradition (qui sert de référence d'après les anciens).

Certes, les coutumes matrimoniales accordent plus de poids à l'autorité des parents en ce sens qu'elles leur reconnaissent le droit de choisir un conjoint pour leur enfant. Mais des conséquences fâcheuses ne peuvent pas manquer quand les parents en abusent dans leur prise de décision.

CHAP.V : LA RECONCILIATION COMME SOLUTION POSSIBLE AU CONFLIT GENERATIONNEL AFRICAIN

Le conflit qui s'observe entre les autorités parentales et les enfants en matière de mariage comme sur bien d'autres sujets se résout par une certaine réconciliation. Telle est l'opinion de Seydou Badian. Pour le montrer, nous articulons ce chapitre sur deux principaux points à savoir les acteurs de l'équilibrage ainsi que la position de Seydou Badian Kouyaté face à ce conflit.

5.1. Les acteurs de l'équilibrage du conflit

Le conflit qui éclate au sein de la famille Benfa au sujet du mariage nécessite une certaine médiation pour créer un climat d'entente. Cette médiation consiste en un équilibre entre les pratiques traditionnelles et les nouvelles valeurs sur le mariage de l'enfant. Mais, qui vont assurer cette médiation ? Le père Djigui, Tiéman (surnommé « le soigneur » par ses amis), Kerfa, Aladji et Mamari s'avèrent être les quatre médiateurs.

5.1.1. Le père Djigui

Sage de la tradition, vivant au village et frère aîné du père Benfa, le rôle du père Djigui dans cet équilibrage est considérable. Il décide d'envoyer une lettre à son frère cadet, Benfa, pour lui demander de laisser sa fille continuer ses études. Or, si Kany est autorisée à continuer ses études, c'est une bonne occasion de fréquenter Samou, et de se voir éloignée de Famagan.

Maman Téné est déjà au courant du message de Djigui à Benfa, et elle va en parler à la mère de Tiéman qui livre le message à Kany dès son retour de la ville :

> *« Ton oncle Djigui, dans un message, a demandé au père Benfa de te laisser continuer tes études, de te laisser à l'école jusqu'à ce que tu deviennes ce que tu veux être. Que lui le veut ainsi. Le père Benfa a*

transmis le message à Famagan. Ce dernier a répondu que lui, n'allait pas passer sa vie à attendre une fille alors qu'y en a par milliers dans la ville. »[109]

Cette lettre de Samou est rassurante pour Kany; elle «*fit pleuvoir de la joie dans le cœur de Kany, ce fut comme si tout l'univers lui souriait, la nature à ses yeux revêtit la robe du bonheur. »*[110]

Suite à cette lettre Kany ne peut plus se contenir et se rend immédiatement chez son amant Samou. Elle et Samou « *restaient pensifs tous les deux, rêvant peut-être à ce demain qu'ils bâtiront ensemble »*[111]

5.1.2. Tiéman le Soigneur

C'est le médecin du village du père Djigui que Kany a connu lors de son séjour dans ce village avec Birama. Pierre-Claver NDAYISENGA dit de lui :

« Tiéman, surnommé « le soigneur » par les villageois, est l'infirmier du village du père Djigui, grand frère du père Benfa. Bien qu'il ait été à l'école, il ne souffre pas du tiraillement dont sont victimes Birama et ses amis(...). Si tous les aînés de la ville étaient comme lui, les jeunes auraient de sages guides. »[112]

La situation et le comportement de Tiéman nous paraissent paradoxaux dans la mesure où il ne milite pas pour la modernité comme Birama, Kany et leurs amis, alors que lui aussi a été à l'école des Blancs, et qu'il a voyagé à travers l'Europe. NGAL MBWIL nous en dira ce qui suit :

« Tout simplement, « Tiéman est un sage ; il est instruit, il a voyagé comme soldat, à travers l'Europe »[113]*. Mais ayant été à l'école, ayant eu*

[109] Badian, S., op. cit. p. 150
[110] Idem ,p.151
[111] Idem p.154
[112] NDAYISENGA, P. -C, op. cit. p. 53
[113] Badian, S., op. cit. p. 129

un contact aussi étroit avec la civilisation européenne, l'on s'attendait à ce qu'il agisse comme tous les autres jeunes qui renient le milieu traditionnel et se jettent à corps perdu dans les nouvelles valeurs, beaucoup plus alléchantes et prometteuses. Il n'en va pas ainsi pour lui. Il a compris l'avantage et la nécessité de concilier deux mondes culturellement antagonistes parce qu'il devait retrouver son identité, sa personnalité d'Africain que l'école des Blancs lui avait reniées. Au contraire, il a fait sien l'impérieux devoir de militer pour la prise de conscience de l'Afrique [...] »[114]

Dans sa lettre adressée à Samou, Tiéman montre clairement que le problème qui se trouve entre les parents et les jeunes n'est pas provoqué par ces derniers, mais par les deux mondes différents qui ont guidé leur éducation. On ne doit donc abandonner ni les nouvelles valeurs de la vie moderne, ni la tradition parce que, à travers cette dernière, « *il y a les valeurs morales qui conditionnent l'homme* »[115], selon les mots même de Tiéman. A travers cette lettre à Samou, Tiéman développe ce qui suit :

« Sans te connaître, j'ai été amené à jouer un rôle dans ta vie [...]. J'ai vu le père Djigui. Je lui ai parlé. Il a décidé qu'il interviendrait auprès de Benfa afin que Kany puisse continuer ses études. Or, si Kany continue ses études, tu seras son mari. Voilà donc qui est fait. [...]S'il y a des conflits entre les vieux et nous, c'est que nous représentons deux mondes différents. La conciliation est possible, c'est à vous d'en prendre l'initiative [...]. Il ya les valeurs morales ; ce sont elles qui conditionnent l'homme. [...]De nouveaux problèmes se posent à nous. Il s'agit de

[114] NGAL MBWIL a paang : « *Tendances actuelles de la Littérature Africaine d'expression française* ». Col. « Objectif 80 », Ed. du Mont Noir Kinshasa, 1972, p. 15. Cité par Ndayisenga Pierre-Claver, op. cit., p. 54
[115] Badian, S., op. cit. pp. 147-148

rétablir un équilibre détruit par l'aveuglement et la recherche des intérêts égoïstes... »[116]

Nous pouvons donc dire que si les jeunes ont été aliénés par les Blancs à travers l'école, ce n'est pas de leur faute, parce que ces derniers y ont été envoyés par leurs parents et se retrouvent confrontés à deux mondes totalement opposés.

Tiéman le soigneur s'adresse aux jeunes gens leur demandant de ne pas s'écarter de la culture, mais plutôt de se l'imprégner pour garder les valeurs morales qui « conditionnent l'homme », selon ses mots :

« Tiéman... veut éviter un malheureux sort à ses jeunes amis. Il leur conseille de ne pas se démettre de leurs aïeux, riche de valeurs ; il les convie plutôt à se l'assimiler, à l'approfondir, et l'enrichir pour devenir des hommes engagés certes dans le nouvel engrenage de la société occidentale (puisqu'ils y aspirent), mais non pas déracinés. Des hommes préoccupés des valeurs morales car, « ce sont elles qui conditionnent l'homme [...][117]

L'action de médiation qu'a entreprise Tiéman ainsi que ses bonnes paroles ont porté de bons fruits. « *Les jeunes commencent à comprendre l'état d'aliénation dans lequel l'école des Blancs les a entraînés. Ils se rendent compte du fossé qui les sépare de leurs parents et ils en voient les origines et les conséquences. Samou a été particulièrement « aiguillé » (selon son mot) par la lettre de Tiéman, et semble avoir saisi l'ampleur du problème. C'est ainsi qu'il en fait l'exposé à ses amis »*[118]:

« ...quelle que soit l'issue de cette affaire, je n'en voudrais jamais aux parents de Kany .Ils ne sont pas seuls responsables. Notre drame, c'est

[116] Badian, S., op. cit. pp. 147-148
[117] Ndayisenga, P.-C., op. cit. p. 63
[118] Idem, p. 58

d'avoir été l'enjeu d'une bataille, d'avoir suivi le chemin le plus facile. Nous n'avons pas été élevés dans les valeurs de notre pays. On nous a éblouis et nous n'avons pas pu résister. Les Européens ont tout brisé en nous ; oui, toutes les valeurs qui auraient pu faire de nous les continuateurs de nos pères et les pionniers d'une Afrique qui, sans se renier, s'assimilerait l'enseignement européen. Le résultat a été que nous avons voulu transplanter l'Europe dans nos villages, dans nos familles... ».[119]

Tiéman a donc presque réussi à faire que les parents et les enfants, élevés dans deux mondes différents, arrondissent leurs angles pour se réconcilier. Il essaie de proposer à cette fin, une conciliation entre ces deux mondes, afin de bâtir un monde meilleur et adaptable par tous.

5.1.3. Kerfa

Kerfa, dit « le fou » par ses amis, tente lui-aussi une médiation entre les adultes et les jeunes quant à la façon dont le mariage de l'enfant doit être décidé. On ne précise pas si Kerfa a été à l'école comme Kany, Samou, Birama et Tiéman, mais on remarque qu'il s'attaque à la jeunesse quand il s'adresse à Sidi l'accusant de ne pas respecter la tradition. Nous y lisons :

« Les vieux vous considèrent vous autres comme une légion de termites à l'assaut de l'arbre sacré[...], tout votre comportement tend à leur donner raison. Vous avez tout fait pour les dresser contre vous. Chaque famille est devenue un champ de bataille où s'affrontent jeunes et vieux. Vous auriez pu composer avec eux avec un peu de diplomatie, vous auriez trouvé la voie de la réconciliation. Mais hélas, dans la rue, vous ne les saluez plus... ».[120]

[119] Badian, S., op. cit. p. 156 cité par NDAYISENGA, P.-C., op. cit. p. 58
[120] Badian, S., op. cit. p. 160

La contribution de Kerfa dans le processus de la réconciliation est donc significative. Il souligne que les vieux sont imprégnés d'une culture qui leur a longtemps servi de référence qu'ils ne veulent pas trahir. Ces derniers sont désemparés face à la jeunesse qui les méprise et qui veut s'émanciper.

Pierre-Claver NDAYISENGA dira de cela : *« Kerfa s'acharne donc à rapprocher ces deux générations qui, sans se traiter en ennemis, ne laissent pas moins de se témoigner une méfiance conflictuelle. Il mène surtout son action auprès des jeunes, car c'est à eux qu'il attribue le tort de ce drame de rivalité. Il veut leur faire comprendre que, contre toute apparence, les vieux ne sont nullement ni leurs ennemis, ni leurs rivaux. S'ils leur manifestent une attitude froide, s'ils paraissent toujours opposés à leurs intérêts, c'est qu'ils ne sont pas du tout prêts à accepter un monde qui les écarte du circuit quotidien de la vie. »*[121]

Par ailleurs, Kerfa, en compagnie de maman Coumba, a essayé de rassembler quelques vieux, entre autres Aladji et Mamary, pour qu'ils interviennent dans l'affaire Kany. Ecoutons-le parler à Samou :

> *« Maman Coumba et moi avons été voir quelques vieux ; cela n'a pas été facile. Nous sommes mal tombés au début ; en effet, les premiers à qui nous avons parlé étaient des soutiens de Famagan. Ils savaient, nous ont-ils assuré, que ce dernier s'était engagé dans une mauvaise voie, mais ils lui avaient donné leur parole et le soutiendraient jusqu'au bout. Après des nuits de démarches, nous sommes parvenus à gagner quelques vieux, dont le père Aladji et Mamary le troubadour. Ils iront parler demain au père Benfa. Mamary a déjà été deux fois chez Famagan. Il y a été avec toute une équipe de troubadours. »*[122]

[121] NDAYISENGA, P.-C., op. cit. pp. 61-62.
[122] Badian, S., op. cit. pp. 170

Apparemment, dans sa démarche de rétablir l'équilibre, Kerfa « *semble être poussé par l'angoisse qu'il décèle chez les vieux devant les transformations qui leur sont imposées. En renouant le nœud qui s'était rompu entre eux et leur jeunesse, il veut leur apporter plus d'assurance, de consolation et de tranquillité* ».[123]

En fait, à travers son roman, Seydou Badian s'adresse plus aux jeunes gens qu'aux adultes en leur demandant d'être « plus conciliants » que ces derniers. Il mène son action par l'intermédiaire de ses porte-parole, Tiéman et Kerfa :

> « *Seydou BADIAN Kouyaté a donc voulu , en se servant de ses porte-parole, Tiéman et Kerfa, remédier à cette situation de tiraillement en proposant aux jeunes d'être plus conciliants, plus modérés. Et la solution ne pouvait venir que de leur seule initiative. C'est à eux qu'il revient en effet de comprendre que les structures depuis longtemps établies, et dont la valeur et la solidité ne sont pas à mettre en doute ne peuvent pas être purement et simplement enrayées sans causer de grands dommages. S'il est devenu une urgence impérieuse pour les Africains de se rallier au modernisme occidental, il est aussi essentiel pour eux de réaliser cette intégration munis de leurs richesses ancestrales, de leur patrimoine, pour garder une personnalité spécifique, dans un concert universel.* »[124]

Kerfa fait donc un constat que les vieux, garants et défenseurs de la tradition sont frustrés devant ce monde qui change et il veut par la suite entreprendre le rétablissement d'un équilibre rompu entre les deux générations :

« *Kerfa, quant à lui, fonde son action sur la connaissance qu'il a de ce monde, de ses valeurs et de ceux qui avaient toujours été considérés comme les garants et les défenseurs. Il semble être poussé, dans sa démarche de rétablir*

[123] NDAYISENGA, P.-C., op. cit. pp 63-64
[124] Idem., pp. 68-69.

l'équilibre, par l'angoisse qu'il décèle chez les vieux devant les transformations qui leurs sont imposées. Il veut leur apporter, en renouant le nœud qui s'était rompu entre eux et leur jeunesse, plus d'assurance, de consolation et de tranquillité. »[125]

5.1.4. Aladji et Mamary

Aladji et Mamary sont des vieux que maman Coumba et Kerfa ont été voir pour leur faire part du problème que pose le mariage de Kany. L'intervention d'Aladji met en cause la faute qu'a commise Benfa en lui montrant que les temps ont changé, et qu'il ne faut plus se borner sur de vieilles traditions. Dans son allocution, le père Aladji parle ainsi :

> *« Benfa, dit le père Aladji, nous sommes venus non pas pour corriger une erreur que tu as commise, mais plutôt pour que tu nous aide à ne pas en commettre... Tu sais aussi bien que moi, que les temps ont changé. Ça, tu le sais. Benfa, vouloir agir comme nous le faisions naguère, comme le faisaient nos pères, c'est montrer que tu ne vois pas tout le changement qu'il y a [...]. Benfa, le mariage d'aujourd'hui n'est pas celui que nous connaissions nous autres [...]. Benfa, les choses ont changé. Nos enfants ne veulent plus nous suivre. Ils refusent tout ce que nous leur donnons [...]. »*[126]

De ce qui précède, nous voyons combien le père Aladji essaye de convaincre Benfa pour qu'il constate que le monde a changé et qu'il doit marcher selon le temps. Il lui explique aussi que les jeunes ne sont pas ses ennemis et qu'il doit les laisser découvrir les « pistes » de la vie, dans ces termes :

[125] NDAYISENGA P.-C., op. cit., pp. 63-64
[126] Badian, S., op. cit. pp. 180-181

« Leur route, ils la découvriront après des pistes jalonnées d'épines, mais ils la découvriront car, « de la racine à la feuille, la sève monte et ne s'arrête jamais. »[127]

Le père Benfa semble être convaincu face aux paroles du père Aladji quand il lui fait cette réplique :

« Aladji, ce que tu viens de dire est juste. Nous sommes dans un monde que nous ne connaissons pas. Aujourd'hui, il n'y a plus rien. Plus de liens entre père et fils. Plus de loyauté entre amis. Plus d'égards entre jeunes et anciens. Cependant, malgré tout, je ne m'attendais pas à cela de la part de Kany...Je suis entêté, parce que j'avais donné la parole à Famagan. »[128]

Mamary, lui-aussi, n'a pas manqué de jouer un rôle important au cours de cette médiation. Il a consulté Famagan à propos de ce mariage avec Kany tout en lui demandant d'y renoncer, selon lui, il s'agit d'une bataille qui ne lui fait pas honneur. Ainsi Mamary parle-t-il au père Benfa :

« ...J'ai vu Famagan, par trois fois. Je lui ai expliqué que cette bataille ne l'honore pas. Il se retire, m'a-t-il dit, si tu y consens... Je sais aussi que tu as adressé un message à ton frère Djigui ; avec ta permission, je me rendrai chez lui demain. »[129]

Face à cette médiation, nous constatons que Seydou Badian Kouyaté propose deux solutions possibles. La première est qu'il faut que les jeunes assimilent les valeurs du patrimoine ancestral africain, la deuxième provient de Kerfa qui propose d'adopter une attitude patiente et prudente face au modernisme occidental. Pour lui, les valeurs occidentales sont indispensables à l'homme mais ne peuvent pas lui donner toutes les garanties.

[127] Badian, S., op. cit, p. 181
[128] Idem, p. 182
[129] Ibidem

5.2. La position de Seydou Badian face au conflit

Seydou Badian qui a connu le passage du monde traditionnel au monde moderne ne milite pas contre la tradition : son personnage Benfa part du principe qu' « *un séjour prolongé d'un tronc d'arbre dans une rivière n'en fera jamais un caïman* »[130]. Cela signifie que, même si Kany est écolière et qu'elle a appris de nouvelles valeurs sur le mariage, elle ne doit pas rejeter les coutumes traditionnelles concernant le mariage.

Par contre, Seydou Badian Kouyaté insiste sur « le flux continu » qui doit exister entre les générations. Nous le comprenons à partir de l'autre principe qu'il met dans la bouche de son autre personnage Aladji et qui dit à Benfa que « *de la racine à la feuille, la sève monte et n'arrête jamais* »[131].

Il apparait dès lors que, ayant effectivement connu le passage du monde traditionnel au monde moderne, Seydou Badian Kouyaté « *défend et représente la volonté émancipatrice des jeunes générations face au traditionalisme ancestral qu'il considère à juste titre comme un frein au progrès qui doit conduire à son intégration dans le monde moderne* »[132].

Ainsi, concernant la médiation entre les anciens et les jeunes, nous pouvons conclure en nous appuyant sur les idées de Tiéman (dit le soigneur), lui qui lance un appel vibrant à aimer et militer pour les valeurs traditionnelles, « *elles qui conditionnent l'homme* »[133] et de Kerfa qui dit qu' « *il faut adopter les changements imposés par la civilisation occidentale, mais d'une manière lente et progressive, sans heurter de front la résistance des vieux déséquilibrés et désorientés en voyant leur monde s'écrouler et leurs valeurs rejetées.* »[134]

[130] Badian, S., op. cit, p.125
[131] Idem, p.181
[132] SAINVILLE, L., *Anthologie de la Littérature Nègro-africaine. Romanciers et conteurs négro-africains*, Présence Africaine, Tome 2,1968, p.257
[133] Idem, pp.147-148
[134] NDAYISENGA, P.-C., op.cit. p.65

D'une manière brève, le père Benfa ne doit pas s'appuyer sur son autorité parentale pour décider du mariage de sa fille, mais plutôt, comme le soulignent les différents acteurs de la médiation, tenir compte des réalités du moment où l'on se trouve.

CONCLUSION GENERALE

Au cours de notre travail de recherche sur « **L'Impact de l'autorité parentale sur le mariage de l'enfant moderne dans *Sous l'orage* de Seydou Badian** », nous avons montré que le problème que pose Badian dans son roman est celui de l'autorité parentale qui brise les droits assignés à l'enfant en empêchant à ce dernier d'opérer son libre choix conjugal tel que cela apparaît dans le personnage de Benfa qui intime à sa fille Kany l'obligation de se conformer à la tradition, et du refus de Kany, d'obéir à la décision du père qui, pour elle abuse de son pouvoir.

Pour mener à bien cette recherche, nous avons posé une hypothèse générale qui stipule que la réconciliation serait une solution possible du conflit générationnel en Afrique ; cette hypothèse est appuyée par les trois hypothèses spécifiques suivantes :

- L'autorité parentale dont témoigne le père Benfa serait une forme de contestation devant la colonisation en vigueur ;
- Seydou Badian proposerait une certaine tolérance culturelle entre la tradition et la modernité ;
- L'opposition de Kany face au mariage préconisé par son père aurait été rendue possible par sa formation à l'école des Blancs.

Pour vérifier le bien fondé de nos hypothèses et atteindre notre objectif, à savoir celui de montrer qu'un processus de réconciliation est nécessaire pour mettre un terme au conflit observé entre les adultes et les jeunes gens, nous avons utilisé la méthode dite sociocritique et articulé notre travail sur cinq principaux chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons montré que, auparavant, le pouvoir en famille était reconnu au père et que c'était à lui seul de prendre des décisions. Mais au cours du temps, le pouvoir en famille est devenu parental, c'est-à-dire détenu par les deux parents, le père et la mère. Cependant,

nous avons montré que lorsque ce pouvoir est mené à l'extrême, on parle de pouvoir coercitif, et que ce dernier peut susciter des résistances chez les enfants. Le père Benfa ne veut pas se laisser convaincre par la volonté de sa fille car ses idées émanent du Blanc. Pour lui, ce serait être colonisé par cette dernière nourrie de valeurs occidentales. C'est donc une façon de contester la colonisation en vigueur, sachant que l'intrigue du roman se passe à la période coloniale. Kany non plus ne peut pas accepter le choix de ses parents car elle a appris, à l'école, à voir les choses par elle-même.

Dans le deuxième chapitre, « L'œuvre et les personnages », nous avons surtout insisté sur la biobibliographie de l'auteur du roman *Sous l'orage*, Seydou Badian Kouyaté ainsi que le sommaire de son roman pour permettre au lecteur de notre travail de se retrouver dans le bain du sujet ; nous n'avons pas non plus oublié de présenter les personnages principaux du roman et de dresser les différentes relations qui existent entre eux.

Le troisième chapitre était intitulé « Le conflit notionnel entre parents et enfants sur le mariage dans *Sous l'orage* ». Nous y avons montré comment les idées des parents et des jeunes divergent beaucoup sur la façon dont le mariage de l'enfant doit être mené. Nous avons aussi montré que l'amour et le mariage sont deux notions sur lesquelles s'articule l'intrigue du roman et que les anciens et les jeunes ne voient pas d'un même œil ce que doivent signifier les deux notions. Cela a permis de dire que les jeunes, étant instruits et ayant acquis les nouvelles valeurs sur le mariage, ne peuvent pas se laisser emporter par les vieilles traditions prônées par les vieilles gens.

Le quatrième chapitre était « Le poids de l'autorité parentale sur le choix conjugal des enfants ». Dans ce chapitre, nous avons montré que l'autorité des parents pèse lourdement sur le choix conjugal des enfants. Benfa est un personnage choqué par le système colonial en vigueur, lequel système détient une autorité inébranlable et à laquelle personne ne peut résister. Il veut alors

exercer, à son tour, cette autorité à l'égard de sa fille, Kany, car selon lui, l'enfant ne peut en aucun cas contredire l'idéologie de son père qui s'appuie sur les droits que lui offre la tradition. Nous avons alors montré que l'autorité exercée par les colonisateurs sur le peuple africain (dont Benfa) est reprise à l'égard de la jeunesse par leurs parents.

Enfin, dans le cinquième chapitre qui est « La réconciliation comme solution possible au conflit générationnel africain », il était question de montrer qu'un processus de réconciliation est indispensable afin de mettre un terme au conflit notionnel sur le mariage. En effet, Seydou Badian Kouyaté donne sa mission à ses porte-parole, Tiéman, Kerfa, Aladji et Mamary qui se présentent comme des médiateurs dans cette affaire. Cela étant, les anciens se retrouvent obligés d'entreprendre une certaine tolérance culturelle entre la tradition et la modernité, en permettant aux jeunes gens d'adopter les changements dictés par l'occident mais en gardant « les valeurs traditionnelles qui conditionnent l'homme ».

Ainsi donc, notre objectif a été atteint puisqu'en fin de compte nos hypothèses ont été confirmées. Le conflit générationnel est réglé par une réconciliation (laquelle réconciliation a exigé un grand nombre de médiateurs) et les deux jeunes gens, Kany et Samou, sont permis de continuer leur projet de mariage quitte à faire une rétroaction aux valeurs culturelles traditionnelles, puisque, comme le dit Benfa à son fils Birama, un jour ils en auront soif : « *Et toi aussi, mon fils, un jour, tu auras soif.* »[135]

[135] Badian, S., *op. cit.*, p.183

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Ouvrage de base :

BADIAN, S., *Sous l'orage*, Présence africaine, 1963

B. Autres romans

- BEBEY, F., *Le fils d'Agatha Moudio*. Grand prix littéraire d'Afrique noire, Yaoundé, éditions Clé, 1968.

- KANE, C.H., *L'Aventure ambiguë*, in *Anthologie de la Littérature Africaine*, Hâtier, 1990.

C. Poésie

- MBIA OYONO, G., *Trois Prétendants ... un mari,* Yaoundé, éditions Clé, 1964.

D. Ouvrages généraux

- BESSANCON, S., *Le pouvoir coercitif dans la famille*, sur le site www.ac-grenoble.fr/webcurie/pédagogie/webses/archives/sitemac/pouvoir/POUVOIR 2.htm.

- BINET, J., *Le mariage en Afrique noire*, Paris, éd. Du cerf, 1959.

- De LANDSHEERE, G., *Introduction à la recherche en éducation*, 5e édition revue et augmentée, Paris Armand Colin, 1982.

- De Mallevoüe, D., *La démission généralisée des parents : manque d'autorité parentale et laxisme des parents dans l'éducation de leurs enfants.in* Le Figaro-3 octobre 2011.

- DELCROIX, M. et al. in « *Introduction aux études littéraires* ». « *Méthodes du texte* », Bruxelles, Duculot, 1987.

- FREUD, S., *Totem et tabou*, Paris, PBP, 1977.

- MAHIEU, R., « *La Sociocritique comme pratique de lecture* » Bruxelles, Duculot, 1987.

- MBASSA MENUCK, D., Le poids de l'autorité parental dans le droit coutumier et les traditions, Med Trop 2003 ; 63 : 601-607.

- MENDEL, Dr. G., *La crise de générations*. Paris, Payot, 1969.

- De Mallevouë, D., MFI HEBDO : *Education, liste des articles.* 14/05/2004 : *Quand un adolescent conteste l'autorité parentale (MFI),* sur le site www.rfi.fr/fichiers/ MFI/Education/1246.asp.

- MINEKE, S.-de L., « *Le Blanc vu d'Afrique* », Collectioon Etudes et documents Africains, Yaounde, éditions, Clé, 1973.

- NGAL MBWIL a paang : « *Tendances actuelles de la Littérature Africaine d'expression française* ». Col. « Objectif 80 », Kinshasa, éditions du Mont Noir 1972.

- NKANZA, K., *L'Emancipation de la femme africaine vue à travers « Sous l'orage » de Seydou Badian Kouyaté* in Présence Francophone, n° 14, Printemps 1 977.

- SAINVILLE, L., *Anthologie de la Littérature Négro-africaine. Romanciers et conteurs négro-africains*, Présence Africaine, Tome 2, 1963.

- UMI:H, A.O., *Le Problème de l'autorité paternelle sur le mariage de l'enfant en Afrique noire.* Ethiopiques numéro 26, revue sociale de culture négro-africaine, avril 1981.

E. Mémoires

- Mme HABONIMANA, C., in « *L'enseignement du français dès l'école maternelle au Burundi : avantages et/ou inconvénients* », mémoire, Université du Burundi, Bujumbura, 2004.

- NDAYISENGA, P.-C., *Le thème du conflit des générations dans le roman « Sous l'orage » de Seydou Badian*. Mémoire, U.B, 1977.

- NTAHONDI, M., *L'autorité parentale et son impact sur l'éducation de l'enfant*1989. *In* Convention relative aux droits de l'enfant, art. 29, 1987.

F. Dictionnaires

- Dictionnaire « Le Micro-Robert », *Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*. Rédaction dirigée par Alain Rey. Dictionnaire Le Robert-107, avenue Parmentier-PARIS XI^{e}, 1970

- *Dictionnaire universel*, Hachette, Edicef. *Organisation Internationale de la Francophonie*, Vème édition, sous la direction de Cerquiglini, B. et Ollé, J.-M., (Hachette Livre/Edicef) ,2008

- *Grand Larousse de la Langue française*, sous la direction de GUILBERT, L. LAGA NE, R. et NIOBEY, G., Paris, Librairie Larousse, 1975, Tome quatrième.

G. Sites internet

- www.rfi.fr/ficiers/ MFI/Education/1246.asp.
- www.acgrenoble.fr/webcurie/pédagogie/webses/archives/sitemac/pouvoir/POUVOIR2.htm.
- http:// éthiopiques. refer.sn.
- http://.wikigender.org/index.php/Parental-authority .
- www.revuemedecinetropicale.com/601-607-co-mbassa.pdf.